

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention du

Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : linguistique et didactique du FLE

Le rapport de la langue maternelle au FLE dans une classe de première licence langue et littérature arabe au niveau lexico- sémantique

Présenté par :

M^{elle} Idjaad Djaouida

Sous la direction de :

Mr Serridj Fouad

Mme Tatah Nabila

Année universitaire 2014 / 2015

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention du

Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : linguistique et didactique du FLE

Le rapport de la langue maternelle au FLE dans une classe de première licence langue et littérature arabe au niveau lexico- sémantique

Présenté par :

M^{elle} Idjaad Djaouida

Sous la direction de :

Mr Serridj Fouad

Mme Tatah Nabila

Année universitaire 2014 / 2015

Remerciement

A mes deux encadreurs : Mr Serridj et Mme Tatah, je vous prie madame, monsieur d'accepter toute ma gratitude et mes remerciements pour votre aide, vos précieux conseils et votre patience en dirigeant ce travail.

Je remercie Dr Ammouden Mhand pour son admirable travail, sa disponibilité en tant que responsable de notre master, il mérite toute ma reconnaissance et mon admiration.

Je tiens à remercier également l'honorable jury qui a bien voulu lire et juger ce présent mémoire.

Ma reconnaissance va aussi à tous les responsables et enseignants du département de langue et littérature arabe de l'université de Bejaia et, en particulier Melle Marzouk Fatima, pour son aide et sa disponibilité.

Je ne manque pas de remercier enfin, toute ma famille, mes amis et tous ceux qui m'aiment.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à toute ma famille :

- Ma mère Louiza et mon père Brahem qui ont toujours cru en moi,

- A mes sœurs Hanane, Nabila, Lydia, Djidji, pour leurs encouragements et leur patience, elles ont su trouver les mots pour me reconforter dans les moments de peur et d'angoisse.

Je dédie ce modeste travail surtout à tous mes amis et à tous ceux qui m'aiment qui ont eu le courage de supporter mes humeurs, qu'ils en soient tous remerciés.

Introduction générale

Introduction générale

La situation sociolinguistique algérienne désigne une pluralité linguistique particulière, depuis des siècles, la société algérienne reçoit un croisement culturelle et une émergence de plusieurs systèmes linguistiques. Cela a sans doute été un moyen imparable qui a contribué à faire apparaître les variétés linguistiques de cette société. Cette disposition sociolinguistique a fait jaillir des répercussions d'ordre verbal chez les locuteurs algériens surtout chez les apprenants des langues étrangères, cette pluralité linguistique a donné à ces locuteurs la possibilité de choisir entre plusieurs langues qui constituent leur répertoire linguistique et cela à chaque fois qu'ils sont appelés à s'exprimer soit à l'oral ou à l'écrit.

Khaoula Taleb Ibrahim explique cette variabilité en les termes suivants :

« La place du français, ses rapports avec les autres langues, couplés aux relations qu'entretiennent les autres variétés langagières entre elles, font que nous sommes confrontés, en Algérie, à une situation de plurilinguisme complexe par l'imbrication des variétés en présence tant sur le plan des domaines d'utilisation que sur celui des pratiques effectives des locuteurs .»¹

En effet, cette situation de plurilinguisme s'explique par la coexistence de plusieurs langues qui sont : le kabyle parlée généralement selon les régions et selon ses variétés, l'arabe (dialectal et classique dit scolaire) ainsi que le français et dans certains cas l'Anglais.

Aussi, face à une telle situation la didactique des langues étrangères s'engage de nos jours à prendre en charge la réflexion de l'enseignement/apprentissage de la langue française en milieu plurilingue. En effet, la recherche didactique tente non seulement de relever certains questionnements sur la situation plurilingue des apprenants en classe mais surtout, de comprendre certains recours aux phénomènes plurilingues par les acteurs de la classe tels que l'alternance codique ou encore l'emploi de la langue maternelle.

¹ Khaoula Taleb Ibrahim, (2004), « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », p 213
<http://anneemaghreb.revues.org/305#entiers>, consulté le 28/04/2015

Introduction générale

Dans une situation d'acquisition d'une langue étrangère le recours à la langue maternelle par les enseignants et leurs apprenants lors des interactions en classe semble être évident dans le contexte éducatif Algérien. Mouna Lahlah (2009)² reconnaît les relations que maintiennent la langue à apprendre (L2) et celle déjà en usage.

Elle met également en lumière les préoccupations des différentes méthodologies quant à l'établissement en termes d'exclusion ou en appui de la langue maternelle en classe de français langue étrangère.

Il est clair qu'en Algérie la question de l'usage de la langue maternelle en classe du FLE « français langue étrangère » semble être un sujet qui relève une attention particulière.

Dans cette perspective Lahlah Mouna (2009) affirme que :

« Il est très important que le sujet personne puisse s'exprimer dans la classe de langue .l'alternance codique et le recours à la langue maternelle surtout lorsque l'apprenant sait être compris de l'enseignant, peuvent être conçus comme un outil privilégié de l'expression de soi, en tant que « je » personne, autonome, caractérisé par des opinions, des appartenances culturelles, des compétences, des savoirs.»³

Dans la même ligne de pensée, Joakim Stoltz conclut que : *« Pendant les dernière décennies, plusieurs études donnent ainsi une image plus nuancée de l'emploi de la langue maternelle dans la classe de langue étrangère. L'hypothèse principale de ces études est que la langue maternelle non seulement ne freine pas l'acquisition d'une langue étrangère, mais qu'elle peut effectivement avoir un effet positif »⁴*

² Mouna Lahlah, (2009), « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6^{ème} année primaire dans le cours de français langue étrangère », Synergies Algérie n° 5, p162.

³ Ibid., p166.

⁴ Joakim Stoltz, (2011), « l'alternance codique dans l'enseignement du FLE, étude quantitative et qualitative de la production orale d'interlocuteurs suédophones en classe de lycée », Linnaeus University Dissertations No 53/2011, p25.

1. présentation du sujet de recherche

Au sein de notre travail de recherche, qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en linguistique et didactique, et qui porte le thème « le rapport de la langue maternelle au FLE dans une classe de première année licence langue et littérature arabe au niveaux lexicaux-sémantique », l'intérêt sera porté sur l'utilisation de la langue maternelle dans une situation d'interaction en classe du FLE entre enseignants et étudiants arabophones.

Nous allons tenter de cerner le moment exact où cette langue maternelle apparaît dans les productions langagières des étudiants et de leurs enseignants en classe de français. Cela nous intéresse aux erreurs commises par notre public enquêté au niveau lexicaux-sémantique.

2. Objectifs et motivations

Nombreuses sont les raisons qui nous ont poussé à choisir une telle recherche. Premièrement, notre grande curiosité à comprendre un tel phénomène, celui de confirmer l'utilisation de la langue maternelle dans une classe du FLE. Ensuite, ce travail de fin d'étude sera une réelle tentative de mettre au point une stratégie pédagogique qui saura remédier aux lacunes commises par les étudiants algériens et en particuliers universitaires en utilisant leur langue maternelle autrement dit, il s'agit de rendre compte de l'intérêt de la langue maternelle dans une classe du FLE. Enfin, nous espérons éveiller une motivation, à l'étude de la langue française chez les étudiants arabophone.

Nous avons opté pour le département de langue et littérature arabe de l'université Abderrahmane MIRA de Bejaia, c'est parce qu'il constitue un terrain très intéressant pour notre recherche, cet avantage nous permettra d'avoir un grand nombre d'échantillons à exploiter pour notre corpus.

3. Problématique

Notre présente recherche s'intéresse au type du rapport que peut avoir la LM lors des interactions entre étudiants et enseignant dans une classe du français langue étrangère.

Elle a pour but de répondre aux questions suivantes :

-Est-ce qu'il ya recours à la langue maternelle en classe du FLE, par les étudiants et les enseignants ?

-Quel est le rôle de la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE en milieu universitaire ?

-Quel est le type de ce rapport de la langue maternelle au FLE ? Est-il positif ou négatif ?

Ces trois grandes questions forment notre problématique.

Notre objectif est de savoir s'il ya recours à la LM en classe par les étudiants et leurs enseignants, et de cerner le type de ce rapport au FLE.

Les réponses à ces questions devraient nous permettre de tirer certaines conclusions didactiques relatives à l'enseignement de la langue française dans le contexte universitaire Algérien et de cerner le type du rapport que peut avoir la langue maternelle au FLE.

4. Hypothèses

Après avoir exposé nos questions de recherche, nous allons à présent tenter d'apporter des éléments de réponse en émettons les hypothèses suivantes :

- Il y aurait recours à la langue maternelle de la part des enseignants et des étudiants, ceci serait du aux difficultés de compréhension et d'expression en FLE.

Introduction générale

- La langue maternelle joue un rôle important celui d'apporter une aide aux étudiants pour mieux assimiler et comprendre les règles de la langue française.
- Le rapport de la langue maternelle et à la fois positif dans la mesure où la LM permet d'accéder à une meilleure compréhension, et négatif au fait des erreurs que les étudiants peuvent produire dans tous les niveaux (lexicales, syntaxique, morphosyntaxique...etc.).

5. Description du corpus

Le corpus de notre présente recherche est constitué d'étudiants et d'enseignants de la première année licence de la faculté des lettres et des langues, département arabe de l'université Abderrahmane MIRA de Bejaia.

De plus, afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de départ, nous avons décidé de mener une enquête de terrain plus précisément dans sept classes de première année licence langue et littérature arabe. Notre présente enquête s'est appuyée sur des enquêtes par questionnaires auprès des enseignants et des étudiants, à cela se sont ajoutés des observations en classes par le biais de deux grilles d'observation.

6. Plan de travail

La structure de notre travail suit la forme classique des recherches en linguistique. Le premier chapitre constituera le cadre conceptuel autrement dit le chapitre théorique du mémoire, qui va exposer les différentes notions de base auxquelles nous ferons appel tout au long de notre requête ainsi que le cadre méthodologique, qui va permettre d'identifier des éléments de l'enquête.

Le deuxième chapitre consiste à la présentation des résultats de notre enquête et son interprétation.

Chapitre I

L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

Le cadre conceptuel est la charpente théorique de tout travail de recherche dans laquelle figure les notions et les concepts nécessaires pour toute orientation d'ordre méthodologique. Dans le présent travail de recherche, qui s'inscrit à la fois dans un volet sociolinguistique et didactique, notre cadre théorique va porter inévitablement sur ces deux volets dans lesquelles nous essayerons de définir les concepts qui leurs sont relatifs.

I. Autour du paysage sociolinguistique algérien

Grâce à son histoire et sa géographie, l'Algérie offre une situation de diversité linguistique. Cette qualification complexe de son environnement linguistique est due aux nombreuses colonisations qui ont laissé une fusion dans plusieurs domaines et surtout sur les pratiques langagières. A vrai dire, notre pays est un symbole mosaïque de plusieurs variétés linguistiques qui s'organisent autour de : l'arabe classique, l'arabe dialectale, le kabyle et le français.

A ce propos, Kh. Taleb-Ibrahimi souligne que :

«Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires »⁵

Dans le même sillage, G. Grandguillaume (1983) ajoute que :

« Trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue

⁵ Taleb-Ibrahimi Kh., cité par Amaraa A., 2010, « langue maternelles et langue étrangère en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Synergie Algérie N°11, p122.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

*maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère ».*⁶

Face à un tel métissage linguistique nous pouvons qualifier la société algérienne de plurilingue. Le CECRL définit le plurilinguisme comme étant : « *la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures »*⁷

Dans la même ligne de pensée le Conseil de l'Europe ajoute :

*« L'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. »*⁸

Jean Claude Beacco définit le répertoire plurilingue de la manière suivante:

« Le répertoire plurilingue de chacun est donc constitué par des langues différentes qu'il s'est appropriées selon des modalités diverses (langue apprise dès la naissance, apprise par suite d'un enseignement, de manière autonome...) et pour lesquelles il a acquis des compétences différentes (conversation, lecture, écoute...), à des niveaux de maîtrise eux-mêmes différents. Ces langues du répertoire peuvent se voir assigner des fonctions différentes plus ou moins spécialisées comme communiquer en famille, socialiser avec les voisins, travailler (...) et ainsi servir de matériau

⁶ Grandguillaume G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris. Edition Maisonneuve et Larose, P11. Cité par Benamar Rabéa., « La langue maternelle, une Stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère », MULTILINGUALES N°3 – 1^{er} Semestre 2014, p 144.

⁷ Cadre européen commun de référence pour les langues.2001 Conseil de l'Europe Didier. P129. [En ligne] <http://www.didierfle.com/>. Consulter le 28/04/2015.

⁸ Conseil de L'Europe. 2001. Cadre européen commun de référence pour les Langues. P11. [En ligne] <http://www.coe.int/lang-CECR>. Consulter le 28/04/2015.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

pour exprimer son appartenance à un groupe qui se reconnaît dans des traits culturels partagés et une langue d'auto identification»⁹

I-1. A propos des langues en présence en Algérie

Afin de comprendre les causes sociolinguistiques qui entraînent les étudiants de première année de licence en langue arabe et leurs enseignants à recourir à l'usage de la langue maternelle, il nous a semblé très utile de donner un aperçu sur les langues en présence en Algérie ainsi que sur leur statut.

I-1-1. La langue officielle

Depuis 1962, l'arabe classique (appelé aussi arabe de scolarisation) est considéré comme langue nationale et officielle en Algérie. Cette langue est imposée dans plusieurs domaines tels que l'enseignement, l'administration, les médias... W. Marçais confirme que : « *la langue arabe se présente sur deux aspects sensiblement différents. Une langue littéraire, dite arabe écrite, littérale, ou classique, a été toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées bref, tout ce qui est écrit. La langue écrite telle qu'elle se présente dans la littérature n'est en fait jamais parlée* »¹⁰

De plus, la langue arabe se présente comme un véhicule de la religion musulmane, un symbole coranique. Cependant, les pratiques langagières quotidiennes des Algériens montrent que l'arabe classique n'est pas très présent chez ces locuteurs, leur parler est soit en arabe dialectale soit en l'une des variétés du berbère.

⁹ Beacco Jean, 2005, *Langues et répertoire de langues: le plurilinguisme comme manière d'être en Europe*, cité par Claire Zanni, 2013, mémoire Master 2 MEEF spécialité EPD, « Développer une compétence plurilingue en classe de langue vivante étrangère à l'école élémentaire: Le lexique, au service de la promotion du plurilinguisme ». Université du Mine IUFM le MANS, sous la direction de Joëlle Aden, Isabelle Audras, Karine Benali et Catherine Barthomeuf. p18.

¹⁰ Marçais, W, 1931, « La langue arabe dans l'Afrique du Nord », in *Revue pédagogique* N° 1, Alger, p. 401.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

Dans cette ligne de pensée Safia-Rahal et Philippe Blanchet expliquent : « *c'est ainsi que la langue arabe, dite classique, se trouve doublement valorisée : symboliquement, du fait qu'elle est dite langue de la « révélation », langue du coran, langue sacrée donc ; et institutionnellement, puisque depuis l'indépendance de l'Algérie(1962) jusqu'en 2002, elle est l'unique langue nationale et officielle, et de ce fait, elle jouit de tous les avantages que lui concède ce statut* »¹¹

I-1-2. Les langues non officielles

Appelées aussi les langues populaires, l'arabe dialectal et la langue berbère forment l'ensemble linguistique et langagier des habitants algériens.

1. L'arabe dialectal

La langue dite « Dardja » est considérée comme une langue populaire, essentiellement orale, elle constitue la langue maternelle d'un nombre important des citoyens algériens. Autrement dit, elle s'attribue le statut de langue de la communication dans le quotidien des locuteurs algériens. Queffélec et Al expliquent à ce propos que « *D'autant que l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque-là dans l'utilisation d'une langue arabe classique. Châtiée, très éloignée de la population* »¹²

J.Leclerc ajoute que : « *l'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population* »¹³

Ainsi, cette langue jouit d'un statut de langue non officielle, elle est utilisée comme moyen de communication dans des situations informelles tels que les lieux publics

¹¹ Assellah-Rahal, Safia et Philippe, Blanchet, 2007, *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie*. Rôle du français en contexte didactique, édition E.M.E, 2007.p13

¹² Queffélec A, Derradji Y, Debov V, Smali D, Dekdouk Y et Bencheffa, 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, édition Duc lot, p33. Cité par Blaiche Louiza, 2013, mémoire Master2 « l'impact du recours à la langue maternelle chez les élèves de la 5ème année primaire à Tizi-Ouzou ». Université de Bejaia, sous la direction de Mme Tatah.p7

¹³ Leclerc. J, 2007. Algérie dans « L'aménagement linguistique dans le monde. Québec, TLFQ, université Laval <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algérie-1demo.htm>, consulté le 07/06/2015.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

(café, rue, ...) et principalement dans les productions artistiques comme (le théâtre, le cinéma, la chanson...). A noter que l'air arabophone utilise la langue « Dardja » avec des variantes et des accents diverses selon les régions.

2. Le kabyle (Tamazight)

La langue Tamazight appelée aussi la langue berbère, est la deuxième langue nationale en Algérie depuis 2002. S.Chaker souligne que :

« En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus deux tiers des berbérophones algériens (...) en tout état de lance on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »¹⁴

Le berbère se subdivise en plusieurs dialectes à travers le pays, qui sont les suivants :

- ❖ Le kabyle parlé dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia et Bouira. Le Touareg dans l'extrême sud du pays. Le Chaoui dans les Aurès. Le Mozabite à Ghardaïa et enfin le Chlouh dans la wilaya de El Beyadh.

Actuellement, cette langue est intégrée dans le système éducatif Algérien. Ainsi, elle est incluse comme branche dans de nombreuses Universités à titre d'exemples : Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, université de Bouira, Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou.

I-1-3. Les langues étrangères en Algérie

La complexité actuelle de la situation sociolinguistique algérienne s'explique par le passage de plusieurs colonisations à travers l'histoire. Par conséquent, ce métissage culturel a fait jaillir des répercussions sur les pratiques langagières du peuple autochtone. Autrement dit, le répertoire langagier des algériens est le résultat de son histoire. Cependant, la langue qui reste la plus privilégiée parmi les autres est la langue

¹⁴ Chaker. S, 1991, Manuel de linguistique berbère I, Bouchène, Alger. P08

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

française. En effet, cette langue jouit présentement d'un statut hégémonique non seulement dans l'enseignement face à l'anglais, l'Allemand et l'Espagnol, mais aussi dans de nombreux secteurs économiques, administratifs.

1. Le français langue étrangère en Algérie

La langue française est une langue étrangère en Algérie. De plus, c'est une langue privilégiée parmi d'autres.

Dans cette perspective Safia Assellah-Rahal et Philippe Blanchet affirment que : *« Le français, quant à lui, fait partie des langues d'enseignement et reste privilégiée non seulement dans l'enseignement, technique et scientifique des Universités mais également dans le secteur économique. En outre, dans de nombreuses administrations, il demeure utilisé à l'écrit comme deuxième langue à côté de l'arabe moderne ou comme langue unique »*¹⁵

Cela dit, le français occupe une place importante les pratiques langagières des algériens. En fait, c'est une langue a toujours été ancrée dans la société algérienne. A.Amaara confirme que *« la langue française ne semble pas avoir perdu totalement pied après l'indépendance car non seulement elle est toujours reconnue comme une chance d'ascension sociale, mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique »*¹⁶

Quant à F.Chériguen, il postule, concernant cette question, que la langue française : *« (...) un signe de promotion sociale(...) une source d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs ou beauté et prestige prédominant. Cette langue va en faveur de ceux qui la parle »*¹⁷

L'usage et la prédominance de cette langue par rapport aux autres langues étrangères en Algérie ont pris effet grâce à la période coloniale française. Il s'agit, en fait, d'une longue période de 132 ans. Cette large durée à permis l'implantation de la

¹⁵ Assellah-Rahal, Safia et Philippe, Blanchet, op cit, p15

¹⁶ Amara A., 2010, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie » : conflit ou cohabitation ? », in Synergies Algérie, N°11, p122.

¹⁷ Chériguen F., in TEMIM D, 2007, *Nomination et représentation des langues en Algérie. Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris, p19.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

langue française dans la société algérienne. Cet ancrage est observable surtout dans les médias, au cinéma, à la télévision...etc.

Kanoua.S déclare dans ce sens : « *en fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* »¹⁸

I-2.L'enseignement des langues en Algérie

L'enseignement des langues en Algérie est une organisation qui s'établit grâce aux statuts des langues accordés à chacune d'entre elles. Cependant, parmi toutes les langues étrangères enseignées en Algérie tels que : l'anglais, l'allemand, l'espagnol..., la langue française reste une langue privilégiée.

I-2.1. Le système éducatif algérien

De nos jours, et depuis l'année 2003 des nouvelles adaptations se sont installées au niveau du système éducatif Algérien. C'est-à-dire que, des modifications ont été mises en place dès la rentrée 2003/2004. Ce nouveau projet éducatif a été élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale, dans un seul objectif qui était de mettre en place une pédagogie d'enseignement plus efficace. À noter que cette nouvelle réforme c'est inspirer de l'approche par compétence (APC) et du « *la pédagogie du projet* »¹⁹.

En effet, ce nouveau programme a une double particularité, comme l'explique P.Jonnaert et A.M'Batika : « *une portée en dehors des murs de l'école et, réciproquement, l'élève devrait être en mesure de réinvestir, en contexte scolaire les connaissances et les expériences qu'il a acquises à l'extérieur de l'école* »²⁰

Donc, le nouveau programme se présente comme suite :

¹⁸ Kanoua, S. 2008, « Culture et enseignement du français en Algérie », édition Synergies, Alger N°2, p88.

¹⁹ Séminaire, « le projet pédagogique », présenté par Mme Tatah, cité par Blanche Louiza, 2013, mémoire Master2 « l'impact du recours à la langue maternelle chez les élèves de la 5ème année primaire à Tizi-Ouzou ». Université de Bejaia, sous la direction de Mme Tatah .p14

²⁰ P.Jonnaert, A.M'Batika, 2004, p33. In Benbarkan, Y, 2010, document proposé lors du séminaire écriture scientifique, M2, cité par Blanche Louiza, 2013, op. Cit. Ibid.p14

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

- Au primaire : une année au préscolaire et cinq années d'apprentissage.
- Au moyen : quatre années au moyen conditionnée par l'examen du BEM (Brevet d'Enseignement Moyen).
- Le secondaire : un cycle de trois ans sanctionnée par l'examen du Baccalauréat, un diplôme qui permet le passage vers les études supérieures ou Universitaires.

I-2.2. La langue française dans le système éducatif Algérien

Le président de la république A.Bouteflika affirme dans l'un de ses discours en 1999, à Beyrouth « *l'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française* »²¹.

Un nouveau regard est porté en faveur de la langue française, depuis la nouvelle réforme pédagogique de 2003. En effet, la langue française est intégrée comme langue étrangère dans la scolarité dès la deuxième année du cycle primaire jusqu'à la fin de la dernière année du secondaire, et pour cause, cette langue occupe depuis toujours une place dominante dans la société algérienne et surtout dans l'éducation.

Hind Belkacem affirme que « *l'école algérienne a opté pour un enseignement précoce des langues étrangères avec l'introduction du français comme première langue étrangère dans le système éducatif* »²²

Dans une interview M.zemmouri ajoute « *on peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il était du temps des français* »²³

²¹ BOUTEFLIKA A., Journal El Watan, 01/08/ 1999, cité par Assiakh Sofiane, mémoire Master2, « Analyse sociolinguistique et contrastive des erreurs interférentielles des étudiants de l'université de Bejaïa : Cas du département des mines et de géologie ». Université de Bejaïa, sous la direction de Mme Mahrouche Nasrine, p27.

²² Hind Belkacem, 2009, « Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élèves de terminale », Synergies Algérie n° 4, p283

²³ M. Zemmouri, Le Monde du 6/12/1985, p. 12, cité par Arezki A., 2008, «Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien ». In le français en Afrique. No 28. CNRS, p23.

I-2-2.1 Le français en milieu universitaire en Algérie

Il est vrai que la langue française occupe en Algérie la place de seconde langue jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien. Aujourd'hui encore elle détient un statut favorable, elle est aperçue comme étant un important outil de travail, que ça soit au niveau du secteur administratif ou encore dans la vie de tous les jours, mais surtout au niveau intellectuel. Comme l'explique Arezki.A : « *Cette langue s'arroge donc presque exclusivement le champ de l'expression scientifique et technique, laissant à l'arabe des fonctions perçues comme secondaire d'authenticité ou de spécificité religieuse* »²⁴.

Donc, la langue française est un véhicule privilégié dans l'éducation, elle est considérée comme une langue d'enseignement non seulement dans les trois cycles éducatifs (primaire, moyen et secondaire), mais aussi au niveau universitaire. Car, l'université Algérienne se subdivise en plusieurs facultés, dont certaines branches sont enseignées exclusivement en français, à titre d'exemples nous pouvons citer les spécialités : lettre et littérature française, architecture, génie civile, science économique et gestion, math informatique, sociologie...etc.), sans oublier les cours de français dispensés dans d'autres spécialités tels que : droit, langue et littérature tamazight, langue arabe...).

I-3.Le paysage sociolinguistique de l'université d'Abderrahmane MIRA, du département d'arabe

L'université A Abderrahmane MIRA de Bejaia (campus Aboudaou) est, une Université parmi d'autres en Algérie ouverte en 2003, elle est située dans la ville de Bejaïa sur la route de Tichy et elle regroupe cinq facultés qui sont : faculté de droit, faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales, faculté des lettres et des langues, faculté des sciences humaines et sociales, faculté de médecine.

²⁴ Arezki. A, 2008, op. cit, p23.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

Par ailleurs, elle se caractérise principalement par une situation plurilingue. Du fait qu'elle est un lieu où coexistent plusieurs langues. Ce campus constitue donc, une diversité linguistique. Autrement dit, la communauté linguistique, définit ici par (...).

Cette communauté linguistique est composée d'étudiants venant de régions, de villes et de wilayas différentes à titre d'exemples (Tizi Ouzou, Akbou, Bouira, Alger...etc) et mêmes ceux d'autres pays comme le Mali, le Niger. Cette fusion régionale est déterminée par le parler plurilingue de ses locuteurs. En effet, cette complexité langagière se subdivise en plusieurs variétés langagières qui sont les suivantes :

- ✓ Le Kabyle, parlé quotidiennement par une majorité des étudiants et d'enseignants venu de régions tels que : Bouira, Tizi Ouzou,...etc. cette langue se présente sous diverses variétés dans la communication quotidienne, on trouve par exemple : (le sahli, le bougiote, ...etc).
- ✓ L'arabe dialectal, c'est la langue maternelle d'une minorité d'étudiants et d'enseignants venu de : Sétif, Batna, Constantine...)
- ✓ L'arabe classique, utilisé principalement comme outil d'enseignement dans certains départements par exemple : le département de droit et celui de la littérature arabe.
- ✓ Le français, est aussi une langue de communication quotidienne des étudiants. De plus, elle est la deuxième langue d'enseignement dans la majeure partie des filières comme : La langue et littérature française, science économie et gestion, médecine...etc.

Comme nous l'avons signalé préalablement, notre enquête s'est déroulée spécifiquement au département d'Arabe et plus précisément chez les étudiants de première année de licence. Du fait que nous faisons partie de cette communauté étudiante de l'Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, nous avons pu observer quelques phénomènes notamment celui de la coexistence de plusieurs langues au sein du département de langue arabe et surtout au sein des classes de première année. De plus, au sein de ce département, la langue arabe est un véhicule de communication quotidienne et celle de l'administration, en effet tout fonctionne en arabe comme :

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

l'affichage, les emplois du temps, les listes d'étudiants...etc. Relativement à la langue française, elle est enseignée comme étant un module parmi d'autres dans lequel on enseigne des notions de la conjugaison et de la grammaire française.

I-3.1. La place du FLE dans une classe de 1ère année de licence en langue arabe

Étant donné que notre choix vise des étudiants en première année de licence en langue et littérature arabe, nous présentons dans ce point la place de la langue française dans un cours dispensé pour sept classes de première année langue arabe. Queffélec, (2002) affirme à ce propos que :

« Les filières sciences humaines ou sciences fondamentales confondues où la langue française, en tant que moyen d'accès à un savoir spécialisé, est enseignée à raison de 4h hebdomadaire pendant les premières années universitaires »²⁵.

En effet, la langue française est considérée comme étant une langue d'enseignement dans les universités algériennes en général et à l'Université de Bejaia en particulier, dans d'autres cas particuliers elle est enseignée comme étant un module parmi les autres cours données. Il s'agit en fait, de cours de français assuré par des enseignants pour des étudiants de spécialité autre que la langue française, à titre d'exemple le département de langue arabe.

Dans notre cas, nous avons choisie les cours données pour des classes de premières années licence arabe. Dans leurs cursus arabisé ces cours de français sont considérer comme un enseignement/apprentissage obligatoire d'une seconde langue.

²⁵ Queffélec, A, 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*. Paris : De Boeck & Larcier s. a. Editions Duculot, 1ère édition. P93, cité par Nabil Sadi, « Représentations autour du niveau de langue : le cas du français à l'université », Synergies Algérie n°18 - 2013 p 214.

I-3.2. Les langues en présence dans des classes de première année licence en langue arabe

Dans le cadre d'une enquête que nous avons pu mener à l'Université de Abderrahmane MIRA de Bejaia (Campus Aboudaou), dans des classes de premières années de licence langue arabe.

Nous avons donc observé les interactions enseignants/étudiants et étudiants/enseignants pendant les séances de français. L'interaction est définie par J.P. Cuq « (...) *un ensemble d'influences exercées mutuellement dans des situations de face-à-face, comme la conversation, le dialogue, etc.* »²⁶

En outre on a remarqué aussi l'emploi du phénomène de l'alternance codique dans les interactions entre les étudiants et leurs enseignants vu leurs situation linguistique.

Le terme de « alternance codique » est défini par J.P.Cuq comme :

*« L'alternance codique est le changement, par un locuteur bilingue, de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé-phrase ou d'un échange, ou entre deux situation de communication. Il s'agit d'un ensemble de phénomènes et de comportements complexes »*²⁷

Il ajoute *« Traditionnellement, l'alternance codique a toujours été réprimée en classe de langue étrangère tout en étant pratiquée massivement (à l'exception de la méthode directe) pour traduire ou vérifier la compréhension de textes en langue cible »*²⁸

En effet, à partir de ces définitions on constate que les locuteurs intervertissent au moins deux système dans leurs conversations. Ces le cas de nos informateurs lors des leurs échanges en classe.

²⁶ Cuq, J-P, 2003, dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde. Paris, CLE international, p134

²⁷ Cuq, J-P, 2003, op.cit. Ibid. p 17, 18.

²⁸ Cuq, J-P, 2003, op.cit. Ibidem. p18.

I-4.les concepts sociolinguistiques

I-4.1. Le contact de langues

Le contact de langues est un phénomène qui se caractérise par la présence de plusieurs langues à l'intérieur d'une société ce terme « contact langue » a été utilisé par la première par Weinriche en 1953. Selon J.Dubois & Al le contact de langues est :

«L'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre...»²⁹

Hamers ajoute dans ce sens « le concept de contact de langue réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue donc d'un individu bilingue»³⁰

Donc, selon ces auteurs la présence de deux codes linguistiques dans une situation de communication peut avoir des répercussions dans le comportement langagier des locuteurs.

L'Algérie a toujours connu un contact avec d'autres langues à travers son histoire. Cette pluralité langagière se manifeste dans les pratiques langagières quotidiennes des citoyens algériens par l'alternance codique, le bilinguisme...etc.

²⁹ Dubois, J& Al, 2002, dictionnaire de la linguistique, Larousse, p115

³⁰ Hamers J.F., 1997, « contact de langues », in Moreau.M-L (éd), sociolinguistique concepts de base, liège, Mardaga, p94.

I-4.2. Le Bilinguisme

Généralement, le phénomène « bilinguisme » soulève certaines ambiguïtés théoriques. Plusieurs sociolinguistes considèrent ce fait comme étant une conséquence de contact de langues. C'est un phénomène linguistique complexe privilégié par les sociolinguistes.

J.P Cuq définit le bilinguisme comme : « *on entend par bilinguisme la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistiques*»³¹

L. Georges et P. Bernard et qui nous semble très intéressante: « *Je propose de définir le bilinguisme en termes fonctionnels, en ce sens que l'individu bilingue est en mesure, dans la plupart des situations, de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité. La relation entre les langues impliquées peut varier de manière considérable, l'une peut comporter un code moins éloquent l'autre un code plus éloquent*»³²

A partir de ces définitions nous pouvons dire que le bilinguisme est un phénomène qui ne cesse d'évoluer, dans la mesure où les locuteurs utilisent alternativement deux langues différentes lors de la communication. En Algérie, les locuteurs connaissent des faits du bilinguisme à savoir arabe algérien/ français, berbère /arabe standard, berbère/ français.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de J. Dubois, le bilinguisme sera : « une situation linguistique dans laquelle les sujet parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations, deux langues différentes »³³

Communément, nous pouvons distinguer plusieurs types du bilinguisme selon des critères qui concerne le degré de la maîtrise des deux langues, leurs statuts ou encore l'âge des locuteurs. De ce fait nous distinguons les catégories suivantes : le

³¹ Cuq, J-P, 2003, op.cit, p 36.

³² Georges L. & Bernard P., 2003, Etre bilingue, Bern, Peter lang SA, Editions scientifiques Européennes, p. 10. Cité par Assiakh Sofiane, 2013, op. Cit. p35.

³³ DUBOIS J., 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, P66

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

bilinguisme équilibré/ dominant, coordonné/ composé, additif/ soustractif, précoce/ tardif, individuel/ social, précoce/ scolaire.

Pour notre recherche nous avons choisie d'aborder le phénomène du bilinguisme précoce et celui du scolaire. Puisque, notre public d'enquête constitue des informateurs étudiants et enseignants dont leur langue seconde (langue arabe « standard » ou/et langue française) sont apprissent habituellement en milieu familiale ou scolaire.

I-4.3. Plurilinguisme et/ou multilinguisme

Contrairement au bilinguisme, la notion du plurilinguisme renvoie à l'utilisation de plus de deux langues par une communauté linguistique, c'est-à-dire lors des communications un locuteur est dit plurilingue lorsque il fait recours à plusieurs langues. D'un point de vu sociolinguistique le plurilinguisme et le multilinguisme renvoie à une même situation hétérogène dans laquelle on trouve coexistence de plusieurs langues.

Selon J. Dubois : « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication (...) On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisée dans les divers types de communication.* »³⁴

J.P Cuq définit le plurilinguisme comme : « *on appelle plurilinguisme la capacité d'un individu d'employer à bon escient plusieurs variétés linguistiques, ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication. (...) pour ces raisons, la manifestation la plus évidente du plurilinguisme est l'alternance codique.* »³⁵

Cependant, selon certains linguistes les deux phénomènes se distingue dans la mesure où, le multilinguisme désigne le caractère individuel de l'emploi de ces langues.

³⁴ DUBOIS J, Op Cit. p368

³⁵ Cuq, J-P, 2003, op.cit, p195

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

Contrairement, au plurilinguisme qui est réservé à l'espace collective de cette coexistence de plusieurs langues.

La situation sociolinguistique de notre pays détermine clairement le phénomène du plurilinguisme. Du moment où les langues en présence constitue un carrefour hétérogène dans laquelle figure la Kabyle, l'arabe et le français.

I-5. Définitions de concepts de langue

Afin d'échapper à certaines ambiguïtés concernant quelques termes utilisées dans le cadre de notre étude qui porte le thème : « le rapport de la langue maternelle au FLE dans une classe de première année licence langue arabe, au niveau lexicaux-sémantique », il convient de les définir avec précision.

I-5.1. Le concept de langue

La langue est le véhicule de la communication d'une société donnée, autrement dit, elle constitue l'ensemble du vocabulaire et de la syntaxe propres à une communauté.

La première définition de la langue est dite structuraliste avec ses chefs de file qui la définit en tant que système. André Martinet définit la langue comme : « *un instrument de communication* »³⁶. C'est-à-dire que la langue est un outil de communication avec laquelle les locuteurs se sert pour véhiculer des discussions en eux. A côté de cette mise au point le linguiste ajouté clairement la double articulation de la langue et cela en deux niveau distinct, le premier est au niveau des monèmes et le deuxième correspond au niveau phonétique.

Dans cette perspective J.P Cuq définit la langue comme : « *la langue est conçue comme un système abstrait de signes dont on peut étudier, de façon séparée ou concomitante suivant les théories, l'évolution, les aspects phonétiques et phonologiques, la morphologie, le lexique, la syntaxe, la sémantique.* »³⁷

Malgré les efforts fournis par plusieurs linguistes de l'école structuraliste à mettre au point une conception idéaliste de la langue, il reste insuffisant du moment où la notion de la société est écarté ainsi que son influence. Dans cette deuxième ligne de

³⁶ Martinet A., 2005, « Eléments de la linguistique générale », Paris, (éd) Armand Colin, p20.

³⁷ Cuq, J-P, 2003, op.cit, p147.

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

pensée la sociolinguistique prend en charge l'aspect social de la langue mais aussi le rapport que peuvent avoir les locuteurs par rapport à celle-ci. J.P Cuq explique : *« on admettra alors que la sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre »*³⁸

I-5.2. La langue maternelle

Jean Pierre Cuq définit la langue maternelle comme suite : *« la notion de langue maternelle est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur historique (...) La langue acquise la première par le sujet parlant dans un contexte (...) La complexité du maniement de la dénomination de langue maternelle amène à lui substituer, dans la communauté scientifique des appellations supposées plus neutres langue première ou L1 »*³⁹

A partir de cette définition exposée par J.P.Cuq, on peut déduire que la langue maternelle est une notion complexe à définir. De ce fait, la langue maternelle serait donc la première langue acquise naturellement.

Le dictionnaire des définitions (le dico) définit la L1 (langue maternelle) :

*« La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école(...) La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente »*⁴⁰

³⁸ Cuq, J-P, 2003, op.cit, p 147.

³⁹ Cuq, J-P, 2003, op.cit, pp 150, 151.

⁴⁰ Définition de la langue maternelle- concepts et sens <http://les.définitions.fr/langue-maternelle#ixzz2STrhhRnu>, consulté le 28/04/2015.

Dans notre pays, les locuteurs algériens possèdent dans leur répertoire linguistique deux langues maternelles, on trouve l'arabe dialectal ou/et le Kabyle.

I-5.3. La langue étrangère

Selon Vigotski (1985) « *L'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle (...) l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention* »⁴¹

Pour Cuq « *Toute langue non maternelle est une langue étrangère (...) La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques* »⁴²

Benamar Rabéa affirme que : « *Apprendre une LE est un processus qui sollicite plus d'efforts que l'apprentissage d'une langue maternelle (...) La particularité des interactions, en classe de LE, est que la langue est à la fois l'outil de transmission des savoirs et, l'objet même de l'enseignement/apprentissage de cette langue. En apprenant la LE, l'élève découvre un autre système linguistique et une autre culture* »⁴³

Il est à noter qu'au sein du système éducatif algérien, la langue française est la première langue étrangère. A côté de cette langue, on trouve d'autres langues étrangères telles que l'Anglais, Espagnol, Allemand. Celles-ci sont introduites dans le cursus éducatif selon les niveaux et filières. De plus, au cours des années d'apprentissage les apprenants se trouvent en interaction permanente avec leur répertoire linguistique, à savoir leurs langues maternelles qui peuvent être de l'arabe dialectal ou une variété du Kabyle. Mais aussi, l'arabe standard comme langue d'enseignement.

Pour notre travail de recherche, nous prévoyons d'utiliser pour langue maternelle l'abréviation (L1) et (L2) pour langue étrangère.

⁴¹ Vygotski. Lev, 1985, « pensée et langage », la dispute, paris, p.374-376. Disponible sur : skhole.fr/lev-vygotski-extrait-langue-%C3%A9trang%C3%A8re-et-langue-maternelle, consulté le 28/04/2015.

⁴² Cuq, J-P, 2003, op.cit, p 150.

⁴³ Benamar Rabéa., 2014, « La langue maternelle, une Stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère », MULTILINGUALES N°3 – 1^{er} Semestre, p 144.

I-6. Qu'est-ce que le lexico-sémantique ?

I-6.1. Le lexique

C'est l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs, il doit être considéré avant tout comme une entité théorique. Selon le dictionnaire de français Larousse définit le lexique comme un : « *ensemble des unités significatives formants la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue.* »⁴⁴

*Alain polguère ajoute : « on appellera lexique d'une langue donnée l'ensemble des mots de cette langue. (...) Chaque langue est donc avant tout constituée d'un lexique (...) »*⁴⁵

En effet, selon ces définitions on peut dire que le lexique d'une langue constitue un ensemble d'unités ou de mots. Généralement, la lexicologie prend en charge la description du lexique en tant qu'ensemble d'unités qui compose une langue donnée. Pour ce faire elle s'organise en morphologie lexicale et en sémantique lexicale. La morphologie lexicale (analyse de la structure des mots) et sémantique lexicale (analyse des sens des mots et des relations de sens entre les mots).

La morphologie lexicale étudie la formation des mots (emprunts, mots construits, etc.). Quant à la sémantique lexicale, elle s'attache à la façon dont on peut décrire les différents sens possibles ou les différentes acceptions d'un mot.

Catherine Fuchs définit la lexicologie comme étant : *La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. À ce titre, elle participe de la sémantique : on peut la dénommer sémantique lexicale*⁴⁶

I-6.2. La notion de « sémantique lexicale »

La sémantique lexical est défini par Christoph Schwarze :

« La sémantique lexical est l'étude linguistique du sens des mots. Le sens d'un mot donné est un potentiel de référence, codé et représenté dans le lexique mental. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances : le sens lexical,

⁴⁴ Dictionnaire de français Larousse, disponible sur www.larousse.fr/dictionnaires/français/lexique/4621, consulté le 28/04/2015.

⁴⁵ Alain. P, 2001, « Notions de base en lexicologie », Observatoire de Linguistique Sens-Texte, disponible sur http://www.papillon-dictionary.org/static/info_media/1204011.pdf. p7.

⁴⁶ Catherine Fuchs, « LINGUISTIQUE - Domaines », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 2 juin 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/>

Chapitre I : L'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue

l'information fournie par le contexte ou une situation et les connaissances non-linguistiques »⁴⁷

Donc, D'un point de vue sémantique, le mot se caractérise par le fait qu'à l'intérieur, il est porteur d'une unité de sens. Dans notre cas, sur l'ensemble des mots et des phrases produites par notre public enquêté, nous pouvons les juger comme étant des Phrases et des mots sémantiques. Puisqu'ils ont un sens, de ce fait, on peut dire qu'ils sont acceptables du point de vue du sens.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre nous avons pris en considération les notions et concept en relation avec notre thème, nous espérons quelle seront apporter une utilité a la suite de ce travail.

⁴⁷ Christoph Schwarze, « introduction à la sémantique lexical », disponible sur http://books.google.dz/books?id=ph4FicA_yVwC&pg=PA1&Ipg=PA1&dq=lexicl+s&%C3%A9n, consulté le 02 juin 2015.

Chapitre II

Diversité des langues et stratégies d'enseignement du FLE

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Après avoir donnée dans le chapitre précédent quelques mises au point sur des notions clés pour notre thème de recherche, nous allons à présent entamer le cadre pratique de notre étude. Autrement dit, dans ce dernier chapitre nous allons nous consacrer à l'analyse et l'interprétation des résultats récoltés à travers notre corpus constitué de deux questionnaires l'un adressé aux enseignants et l'autre aux étudiants mais aussi de treize séances d'observations.

Tout d'abord nous allons décrire le lieu et notre public d'enquête. Ensuite, nous allons aborder les difficultés rencontrées lors de cette étude. Enfin, à partir des réponses des deux questionnaires et des séances effectuées nous allons élaborer une analyse et interprétations des résultats.

II-1. Présentation de l'enquête

Afin d'apporter plus de précision à notre recherche, une enquête de terrain était menée auprès d'un public bien déterminé. Autrement dit, afin d'apporter une réponse à notre problématique de départ, nous avons distribué deux questionnaires l'un destiné aux enseignants et l'autre aux enseignants auquel ils ont répondu, cette première étape et suivie de treize séances d'observations réalisées avec le même lieu et le même public d'enquête.

Au cours de cette enquête, nous avons en premier lieu distribué notre questionnaire étudiants et enseignants dans des moments bien choisis vu la non disponibilité de certains enseignants et étudiants, la deuxième étape était d'expliquer les questions pour les étudiants pour éviter toute ambiguïté et incompréhension lors des réponses. Enfin, pour le troisième élément de notre corpus : les séances d'observations elles aussi étaient effectuées lors des heures de cours établies grâce à des grilles d'observations inspirées des travaux de Véronique Castellotti (2001), Danièle Moore (1996) et Maria Causa (1998), une grille destinée pour étudiants et l'autre pour l'enseignante accompagnée de prises de notes dans le seul but de cerner les situations de communication dans lesquelles apparaissent des passages du recours à la L1 par les étudiants et leurs enseignante.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

En effet, durant nos séances d'observations dans les classes de sept groupes, On a pu noter quelques exemples de l'emploi de la langue maternelle par les étudiants et leur enseignante. Les résultats ont montré que l'enseignante utilise le kabyle sa langue maternelle, mais aussi l'arabe classique pour expliquer des termes difficiles, on a choisi d'utiliser la convention « ENS » pour enseignante et « ETD » pour un seul étudiant et « ETDS » pour étudiants. De plus, pour ce qui est de la transcription des passages nous avons essayé de trouver nos propres conventions en nous appuyant sur des modèles utilisées par plusieurs chercheurs tels que Véronique Castellotti (2001), Danièle Moore (1996), Maria Causa (1998), etc.

II-1.1. Le lieu et le public de notre enquête

La collecte du corpus de notre travail de recherche est effectuée ici à l'Université Abderrahmane MIRA de Bejaia campus Aboudaou. Comme nous l'avons cité auparavant l'Université de Bejaia représente un carrefour de langues, en effet c'est un lieu de coexistence de plusieurs variétés linguistiques. Notre choix c'est fixé précisément sur le département de langue et littérature arabe.

Pour le public enquêté, nous avons réalisé notre recherche dans sept classes de première année licence langue arabe. Le choix de cette filière répond à notre besoin de départ qui est de vérifier l'emploi de la L1 par ces étudiants et par leurs enseignants. De plus, ce terrain nous a semblé très intéressant à découvrir, de ce fait nous avons mit un intérêt particulier pour les premières années étant donnée qu'ils sont de nouveaux bacheliers et que la vie estudiantine est nouvelle pour eux, leur choix sur cette branche explique clairement leur manques de compétences en langues surtout en langue française.

II-1.2. Les difficultés rencontrées lors de cette enquête

La distribution de nos questionnaires (enseignants et étudiants) s'est réalisée dans une laps de temps de deux semaines et demie. Nous avons distribué soixante dix questionnaires pour sept classes de première année licence langue et littérature arabe (dix questionnaires pour chaque classe) et six questionnaires pour les enseignants. Le

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

questionnaire des étudiants comporte dix questions (...ouvertes et... fermées) et celui des enseignants en compte neuf.

Nombreux étaient les obstacles que nous avons pu rencontrés lors de notre enquête, parmi elles il ya peu d'enseignants assurant le module de français dans le département arabe surtout pour les premières années licence il n'y a avait qu'une seule enseignante pour les premières années et une autre pour les deuxièmes années, dans ces circonstances nous avons décidé de convaincre d'autres enseignants du département langue et littérature Tamazight de répondre à notre questionnaire , ils étaient au nombre de quatre enseignants. De plus, pour notre questionnaire étudiants, nous étions dans l'obligation non seulement de le distribuer pendant nos séances d'observations, mais également le niveau des étudiants en langue française nous a pousser à expliquer avec précision toutes les questions surtout avec certains mots qui étaient selon eux difficile à comprendre, donc on a utilisé surtout le kabyle pour la traduction. Concernant la distribution du questionnaire pour enseignants nous avons été obligés de chercher chaque enseignant dans un bloc et une salle différente et de les attendre parfois plus d'une heure. En outre, certains étudiants est enseignants ont préféré prendre avec eux le questionnaire pour nous le remettre quatre jour plus tard et cela nous a causé un énorme retard pour notre analyse. Pour ce qui est de la collecte nous n'avons pu collecter que soixante huit pour les questionnaires étudiants. Enfin, pour nos séances d'observations nous étions obligés de ne prendre en considération que la minorité d'étudiants présent chaque séance, sous prétexte que le cours de français est et sera toujours un module secondaire à leurs yeux.

II-2. Analyse et interprétation des résultats des enquêtes

Habituellement, les variables sociolinguistiques comme l'âge, le sexe, langue maternelle, appartenance géographique...etc., du public enquêté sont des facteurs essentielles qui peuvent indiquer le comportement linguistique des locuteurs ainsi que la nature de leurs représentations sociolangagières. Dans cette perspective nous avons choisi de prendre en considération les variables : sexe, l'âge et la langue parlée en dehors du contexte formel de nos enquêtes.

II.2.1. Analyse et interprétation des réponses des étudiants

Nous allons entreprendre notre analyse relative aux questionnaires étudiants, dans laquelle nous présenterons les résultats sous forme de tableaux.

II.2.1.1. Tableau relatif à la variable « sexe », cas des étudiants

Sexe	Masculin	Féminin
Nombre	12	56
Pourcentage	17,64%	82,35%

A la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons clairement que le sexe féminin est plus présent dans les classes de première année langue et littérature arabe avec un pourcentage de 82,38, suivi par un pourcentage peu important soit 17,64 représentant le sexe masculin.

II.2.1.2. Tableau relatif à la variable « âge », cas des étudiants

âge	19-21ans	22-25ans
masculin	13,23%	4,41%
féminin	72,05%	10,29%

Comme nous l'avons indiqué dans le tableau ci-dessus, notre public enquêté se compose d'étudiants de tranches d'âge allant de 19 à 25 ans, la plupart des étudiants soit 13,23% du sexe masculin et 72,05% du sexe féminin sont âgés entre 19 et 21 ans.

II.2.1.3. Analyse des réponses des étudiants

Afin d'apporter une meilleure description à notre analyse, nous allons donner les réponses sous forme de tableaux. De plus, nous apporterons quelques exemples concernant les justifications des étudiants, nous soulignons ici que les réponses

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

seront données telle quelle sont, c'est-à-dire elles seront recopiées comme celles mentionnées par l'étudiant sur le questionnaire avec les fautes d'orthographe.

Q1: Quelle(s) langue(s) utilisez-vous en dehors du contexte universitaire ?

	Masculin	Féminin
Français	00%	1,47%
Kabyle	5,88%	16,17%
Arabe	2,94%	7,35%
Kabyle/français	7,35%	52,94%
Français/arabe	2,94%	4,41%

A travers ces résultats, on constate que la majorité des étudiants soit 7,35% du sexe masculin et 52,94% du sexe féminin alternent entre le français/kabyle et 16,17% des filles ainsi que 5,88% des garçons affirment utiliser le kabyle en dehors de l'Université. Tandis que, la minorité d'entre eux déclarent utiliser le français/arabe avec un taux de 2,94% pour le sexe masculin et 4,41% du sexe féminin, donc on peut dire que les étudiants arabophones sont bilingue.

Q2: Selon vous l'intégration du français dans votre spécialité est-il un moyen : positif ou négatif ? Pourquoi ?

	Masculin	Féminin
Positif	13,23%	69,11%
Négatif	4,41%	13,23%

Selon les réponses à la deuxième question nous constatons que 69,11% des étudiantes et 13,23% des étudiants pensent que l'intégration de la langue française dans leur spécialité est un moyen positif, ils soulignent dans leurs propos : « *pour*

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

bien communiqué », « parce que elle est important dans notre spécialité la langue française est devenue presque langue officielle et dans tous les domaines », « parce que c'est la deuxième langue que on utilise dans notre vie quotidienne » et d'autres vont jusqu'à dire avec franchise « pour améliorer notre niveau », « on a pas de la base on français », « pour ne pas oublier cette langue », « elle nous permet d'apprendre et elle est nécessaire pour faire des recherche », « c'est la deuxième langue du monde(...) et t'un moyen de partir à l'étrangé » Tandis que seulement 13,23% de nos informatrices (féminin) et 4,41% de nos informateurs (masculin) déclarent que c'est un moyen négatif, ils affirment « parce que je conné pa la langes française », « parce que notre spécialité et arabe ».

Q3: Pensez-vous que l'apprentissage du français est :

	Masculin	Féminin
Facile	4,41%	35,29%
Difficile	13,23	47,05%

A travers les résultats, on constate que la majorité de nos étudiants arabophones soit 35,29% du sexe féminin et 47,05% du sexe masculin trouvent que l'apprentissage du français est difficile par contre 35,29% de nos étudiantes et 4,41% étudiants pensent que c'est un apprentissage facile.

Q4: Vous pensez que votre niveau en français est :

	Masculin	Féminin
Excellent	00%	00%
Bon	2,94%	2,94%
Moyen	7,35%	69,11%
Mauvais	7,35%	10,29%

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Nous constatons pour la quatrième question, que la majorité des étudiants (7,35%) et des étudiantes (69,11%) trouvent que leur niveau en français est moyen. Concernant ceux qui pensent être mauvais en trouve un taux de 7,35% du sexe masculin et 10,29% du sexe féminin. Quant à eux qui s'auto qualifie de bon niveau on note 2,94% pour les deux catégories, de ce fait on peut considérer les premières années licence arabe comme des étudiants moyen en langue française.

Q5: Est-ce que vous avez des difficultés en langue française ?

	Masculin	Féminin
Oui	17,64%	63,23%
Non	00%	19,11%

Nous observons clairement dans ce tableau que, la majeure partie de nos étudiants ont des difficultés en langue française soit 63,23% des étudiantes et 17,64% des étudiants ont répondu « oui », par contre 19,11% de nos étudiantes déclarent qu'elles n'ont pas de difficultés en langue. Selon ces réponses on peut dire que la langue française semble être un vrai obstacle pour les étudiants du département langue et littérature arabe.

Si (oui), à votre avis ces difficultés sont d'ordre : justifier votre réponse ?

	Masculin	Féminin
Lexical	00%	00%
De prononciation	17,64%	63,23%
Orthographique	00%	19,11%
Autre	00%	00%

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

A la lecture des ces résultats, on remarque que la plupart des étudiants soit la totalité (17,64%) et 63,23% des étudiantes pensent avoir des difficultés au niveau de la prononciation c'est probablement du au fait qu'ils n'ont pas l'habitude avec le vocabulaire français. Tandis que seulement 19,11% des étudiantes déclare avoir des difficultés orthographiques.

Q6: Lorsque vous prenez la parole en classe, est-il difficile de parler uniquement en français ?

	Masculin	Féminin
Oui	10,29%	57,35%
Non	7,35%	25%

D'après la réponse à la sixième question, nous constatons que la prise de parole en classe est une tâche très difficile pour les étudiants arabophone surtout en français et cela s'explique par le manque de bagage linguistique français et surtout à cause de leur niveau qui peut être qualifier de « niveau faible ». De plus, ils considèrent la langue française comme une langue difficile à assimiler, puisque ils ont l'habitude d'utiliser en classe leur langue maternelle (kabyle et/ou arabe)

Q7: Lorsque vous ne comprenez pas un mot en français, vous demandez à votre enseignant de vous :

	Masculin	Féminin
Traduire en Kabyle	4,41%	19,11%
Traduire en arabe	13,23%	63,23%

On observant les résultats du tableau ci-dessus on remarque que, les étudiants arabophones soit 13,23% du sexe masculin et 63,23% du sexe féminin préfèrent la traduction en arabe lorsqu'un mot leur échappe en français ou qu'ils ne le

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

comprennent pas. Vient ensuite en deuxième position la traduction en kabyle avec une minorité de 19,11% des étudiantes et 4,41% des étudiants. Cela s'explique du fait que la langue arabe est une langue d'enseignement concernant leurs spécialité et qu'ils se sont familiarisé avec elle vu que, la majorité de leurs modules sont assurés en arabe.

Q8: Est-ce que votre enseignant de français vous impose l'usage exclusif du français en classe ?

	Masculin	Féminin
Oui	11,76%	33,82%
Non	5,88%	48,52%

A l'observation de ces résultats on constate que, pour 48,52% des étudiantes et 5,88% des étudiants déclarent que leurs enseignant ne leurs impose jamais l'usage exclusif du français en classe et cela nous incite à croire que l'enseignante favorise l'emploi de L1 en plein cour et que les étudiants alterne avec leurs langue maternelle. Par contre, 33,82% du sexe féminin et 11,76% annonce l'exigence de l'usage du français en classe par leur enseignante.

Q9: Est-ce que vous participez à des discussions en classe ?

	Masculin	Féminin
Oui	10,29%	61,76%
Non	7,35%	20,58%

D'après les réponses à la neuvième question nous remarquons que, 61,76% des étudiantes et 10,29% des étudiants ont répondu « oui » donc cela s'explique du fait qu'il ya des interactions en classe. En revanche, seulement 20,58% du sexe féminin et 7,35% du sexe masculin répondent non puisqu'ils ne participent pas en cours.

Q10: Vous utilisez plusieurs langues en mêmes temps ?

	Masculin	Féminin
Oui	16,17%	77,94%
Non	1,47%	4,41%

Nous remarquons que, la majorité des étudiants soit 77,94% du sexe féminin et 16,17% du sexe masculin on répondu « oui », c'est-à-dire qu'ils confirment l'emploi de plusieurs langues dans leurs conversations, de ce fait on peut déduire que les premières années arabophones sont plurilingue et qu'ils emploient leur langue maternelle entre chaque tour de parole, cela est du sans doute au manque de bagage linguistique en langue française se qui les incitent à changer de code et/ou à utiliser des mots dans leur L1.

II-2.2. Analyse et interprétation des réponses des enseignants

Cette seconde analyse va porter essentiellement sur les réponses données par nos informateurs « enseignants ». Nous avons un nombre de six enseignants, quatre d'entre eux sont du département langue et littérature Tamazight et seulement deux sont enseignants au département langue et littérature arabe. Nous allons analyser les réponses aux neuf questions posées par le biais des tableaux qui représenteront non seulement les variables à savoir le sexe et l'âge des enseignants mais aussi leurs réponses.

II-2.2.1. Tableau relatif à la variable « sexe », cas des enseignants

Sexe	Masculin	Féminin
Nombre	3	3
Pourcentage	50%	50%

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Nous constatons dans ce tableau que, notre public d'enquête « enseignants » peut être divisé en deux catégories : d'une part on trouve 50% représentant le sexe féminin (3 enseignantes) et 50% autre du sexe masculin (3 enseignants).

II-2.2.2. Tableau relatif à la variable « âge », cas des enseignants

Age	25-27	28-30
masculin	33,33%	16,66%
féminin	33,33%	16,66%

A la lecture de ce tableau nous constatons que, notre échantillon se compose d'enseignants de tranche d'âge allant de 25ans jusqu'à 30 ans. Nous soulignons un taux de 66% sur l'ensemble de la population enquêtée âgée entre 25ans et 27 ans.

II-2.2.3 Analyse des réponses des enseignants

Dans cette partie, nous allons présenter notre analyse des réponses données par les six enseignants ainsi que leurs justifications sous forme de tableaux. Dans le but de comprendre la place de L1 dans un cours de français donnée pour des premières années licence langue et littérature arabe.

Q1: Quelle est votre langue maternelle ?

	Masculin	Féminin
Kabyle	50%	50%
Arabe	00%	00%
Français	00%	00%

D'après les résultats du tableau ci-dessus on peut clairement dire que la totalité des enseignants sont kabylophones soit 50% du sexe féminin et 50% du sexe masculin.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Q2: est-ce que vous utilisez la langue maternelle dans votre cours ?

	Masculin	Féminin
Oui	50	33.33
Non	00	16.66

Nous observons dans ce deuxième tableau que 50% des enseignants et 33,33% des enseignantes ont répondu « oui », puisqu'ils confirment avoir recours à leur langue maternelle, tandis que seulement 16,66% du sexe féminin déclarent ne jamais recourir à la L1 en classe.

Q3: Dans quel cas utilisez-vous la langue maternelle :

	Masculin	Féminin
Interaction enseignant/étudiant	16.66	16.66
Interaction enseignant/étudiants	33.33	33.33

Dans ce tableau 33,33% du sexe masculin et 33,33% du sexe féminin se voient utiliser leur L1 dans les interactions en groupe, et seulement 16,66% d'entre eux préfèrent choisir l'interaction individuelle c'est-à-dire qu'ils emploient la L1 avec un seul étudiant à la fois.

Q4: Vous utilisez la langue maternelle afin de :

	Masculin	Féminin
Faciliter la compréhension du cours	16.66	00
Passer le message	33.33	00
Expliquer certaines notions	00	16.66

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Traduire quelques mots	00	33.33
------------------------	----	-------

Nous constatons dans ce tableau que, les enseignants confirment l'utilisation de la L1 pour passer le message (33,33%) et pour faciliter la compréhension du cours (16,66%). Par contre, les enseignantes choisissent l'emploi de la L1 pour traduire quelques mots (33,33%) et pour expliquer certaines notions (16,66%).

Q5 : Lorsque vos étudiants vous posent des questions en langue maternelle, est-ce que vous répondez en : veuillez justifier votre réponse ?

	Masculin	Féminin
Langue maternelle	00	00
Langue française	50	50
Justifications	<p>- « <i>J'emploie le français très souvent et je fais recours à la langue maternelle seulement quand si nécessaire</i> ».</p> <p>-« <i>Etant francophone, j'essaie de répondre en français. Je prends aussi en compte le contexte de l'énonciation</i> ».</p> <p>- « <i>J'utilise la langue française uniquement pour ne pas tomber dans le piège de la langue maternelle</i> ».</p>	<p>- « <i>Par habitude et pour ne pas instaurer un contexte.</i></p> <p>-<i>Pour que la prochaine fois l'étudiant va me poser des questions en langue française</i> ».</p> <p>-« <i>Je fais recours à la L1 que lorsque je constate que les étudiants n'arrivent pas à assimiler mon message</i> ».</p>

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

D'après ces réponses on peut dire que, la majorité soit 50% des enseignants et 50% des enseignantes répondent exclusivement en français quand leurs étudiants leurs posent des questions en L1 et dans ce cas ils ont recours à la L1 en cas de nécessité absolu.

Q6: Vous avez recours à la langue maternelle :

	Masculin	Féminin
Souvent	33.33	16.66
Quelques fois	16.66	33.33
Toujours	00	00

A travers ces pourcentages on peut affirmer que, la L1 est présente dans la quasi-totalité des tours de parole en classe, avec le sexe masculin on a obtenu un pourcentage de 33,33% (souvent) et 16,66% (quelques fois). En revanche on souligne un taux de 16,66% du sexe féminin pour l'utilisation rigoureuse de la L1 et 33,33% pour peu de fois qu'elles recourent à la L1 dans leur discours.

Q7: Est-ce que vous imposez l'usage exclusif du français à vous étudiants en cours ? Veuillez justifier votre réponse ?

	Masculin	Féminin	Justifications
Oui	16.66	16.66	- « Car c'est le seul moyen qui permet aux étudiants de s'exprimer en français ».
Non	33.33	33.33	- « Pour qu'ils puissent s'exprimer librement sans gêne ».

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

			- « Etant donné que le français n'est qu'un instrument de communication pour eux, mais j'essaie de les faire parler français ».
--	--	--	---

Nous remarquons que 33,33% des enseignants et des enseignantes ont répondu « non » puisqu'ils confirment ne pas imposer l'usage exclusif du français en classe, par contre 16,66% d'entre eux déclarent imposer le français à leurs étudiants donc ils tolèrent l'emploi de la L1 pendant les séances.

Q8: Le recours à la langue maternelle en cours de français est-il néfaste ou utile ? Veuillez justifier votre réponse ?

	Masculin	Féminin
Utile	50	50
Néfaste	00	00
Justifications	-« Parce que la compréhension est plus rapide ». -« C'est un moyen efficace pour la compréhension ».	- « Quand l'étudiant ne comprend pas, bien sûr que c'est utile ». - « Parce que, si je n'utilise pas la langue maternelle les étudiants vont négliger le français par motifs qu'ils ne comprennent pas ». -« Utile et néfaste en même

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

		<i>temps mais trop en abuser deviendra un blocage pour l'enseignant et l'étudiant ».</i>
--	--	--

Dans cette avant dernière question on constate que, 50% du sexe féminin et 50% du sexe masculin pensent que le recours à la L1 est un moyen très utile dans un cours de français, par contre aucun enseignants n'a supposé que la L1 est néfaste.

Q9: Pensez-vous qu'il est utile de traduire certains mots aux étudiants de langue arabe ? Veuillez justifier votre réponse ?

	Masculin	Féminin
Oui	50	50
Non	00	00
Justifications	<p><i>-« Si ça fonctionne pas en kabyle, ça fonctionnera peut être en arabe ».</i></p> <p><i>-« certains mots sont vraiment très difficile à expliquer, donc la traduction est très utile vu leurs niveau en langue ».</i></p>	<p><i>-« Car la majorité des étudiants se trouvent face à un obstacle ou à l'incompréhension et pour le dépasser, il faut traduire certains mots ».</i></p> <p><i>-« C'est très utile de traduire car j'ai à faire à des étudiants qui ont un niveau très bas en langue française ».</i></p>

Dans cette dernière question, la totalité de nos enseignants et enseignantes affirment que traduire certains mots en arabe peut être très avantageux surtout pour des

arabophones vu que l'arabe est la langue d'enseignement au département langue et littérature arabe.

II-2.2.4.Récapitulatif des deux questionnaires

A travers nos deux questionnaires « étudiants et enseignants », on peut en déduire que tout d'abord, l'utilisation de la L1 dans une classe de première année langue et littérature arabe peut être d'une grande contribution à l'enseignement/apprentissage d'une L2, c'est-à-dire que la L1 joue un rôle très important dans l'espace cours ainsi elle constitue un véhicule de communication pour les étudiants et les enseignants, à partir de là on peut la considérer comme un outil qui favorise non seulement l'harmonie dans la relation étudiant/enseignant mais aussi, un support sur lequel on peut s'appuyer pour dépasser certaines lacunes.

De plus, on a constaté à partir des réponses données que la L1 est souvent utilisé pour traduire certains mots, surtout en kabyle vu que notre public d'enquête est kabylo phone, cela n'exclut pas le fait qu'ils utilisent l'arabe. En outre, nous avons aussi remarqué que le changement d'un système linguistique dans les productions d'un système à un autre est dû forcément à un manque purement lexical en langue française, autrement dit, les étudiants adoptent un mélange entre français/kabyle et arabe afin de dépasser leur difficultés lors des discussions en classe.

II-3.Analyse et interprétation des grilles d'observations

Dans cette troisième et dernière étape, nous allons présenter une synthèse de nos vingt six grilles, regroupant l'ensemble des séances d'observations effectuées dans sept classes de première année licence langue et littérature arabe. Nous avons pu réaliser treize séances sur un laps de temps deux semaines et demi (du 12 jusqu'au 26 avril 2015), on a réalisé au minimum deux séances pour chaque groupe (nous avons été obligés de rater une séance à cause du 20 avril), nous avons aussi constaté que la totalité des groupes sont composés d'un grand nombre de filles par rapport aux garçons (un minimum de 21 filles et de 3 garçons pour chaque séance), à l'aide de deux grilles d'observations une pour les étudiants et l'autre pour l'enseignante, les

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

séances ce déroulent sur une durée d'une heure et demi (mais généralement entre 50mn-55mn). Il est à noter que nous avons eu recours à une prise de notes afin de prendre quelques exemples qui nous ont aidés dans notre analyse.

Afin de réaliser une meilleure mise en forme de notre travail, nous avons choisi de regrouper nos vingt six grilles (treize pour les étudiants et les treize autre pour l'enseignante) dans deux grilles : la première sera consacrée à l'analyse des observations étudiants, la deuxième grille pour l'enseignante.

Notre analyse porte essentiellement sur l'observation du changement de codes par les étudiants et leur enseignante pendant les interactions en classe, autrement dit nous avons eu comme premier objectif de regarder de près la situation de communication « étudiants /enseignante » lors d'un cours de français donnée pour des arabophones. De ce fait, à partir de cette situation d'enseignement /apprentissage nous avons pu prouver à travers nos observations que L1 maintient une place importante dans les classes de première année licence langue arabe et ce, pendant le cours de français.

II-3.1.Grille de synthèse « étudiants »

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC, KBL et ARB
A. Interaction étudiants/enseignants	00%	00%	00%	38,46%	00%	61,53%
B. Langue en usage	00%	00%	00%	38,46%	00%	61,53%
C. Les étudiants participent en cours	15,38%	00%	00%	30,76%	00%	53,84%

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

D. Les étudiants demandent à l'enseignant des explications	15,38%	00%	7,69%	30,76%	00%	46,15%
E. Les étudiants posent à l'enseignant des questions	7,69%	00%	15,38%	46,15%	00%	30,76%
F. Les étudiants demandent à l'enseignant de leurs traduire	00%	00%	00%	00%	23,07%	76,92%
G. Les étudiants communiquent entre eux	00%	92,30%	00%	00%	00%	7,69%

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

Sur l'ensemble de nos treize séances accomplies et à partir de la grille ci-dessus englobant les autres grilles (étudiants), nous avons constaté que tout d'abord les étudiants arabophones ont recours à la L1 très souvent dans l'ensemble de leurs prises de parole surtout dans les hésitations - avec un taux qui varie entre 61,53% et 76,92% sur l'ensemble de nos grilles- ils alternent entre le kabyle, l'arabe et le français mais surtout le kabyle et l'arabe dialectal, étant donnée que la majeure partie des étudiants sont kabylo phones (92,30% sur l'ensemble de nos grilles) et que la l'arabe consiste une langue d'enseignement dans la majorité des modules de ce fait les étudiants se sont familiarisé avec cette langue, à noter que la minorité des étudiants surtout ceux de niveau plus supérieure utilisent le français (7,69% et 15,38%). Ensuite, nous avons pu regarder de prêt ce phénomène ainsi dans les échanges étudiants/enseignante comme : demander des explications, répondre aux questions, les discussions en classe, le travail en groupe et surtout pour solliciter des traductions pour certains mots (voir la grille).

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

De plus, il est important de signaler que la prise de parole des étudiants est moins importante que celle de leur enseignante car, la majorité d'entre eux surtout ceux ayant un niveau faible prétendent ne pas maîtriser la langue française ou pire de peur du ridicule et des moqueries de leurs camarades.

Donc, on peut déduire à partir de cette analyse que les étudiants arabophones font recours au changement de code plus précisément au phénomène d'« alternance codique » appelé par nombreux auteurs « code switching ». Dans cette perspective la L1 joue et remplit plusieurs rôles déterminants dans une classe de langue, cette finalité nous pousse à suivre le modèle présenté par Danièle Moore qui décrit les fonctions de la L1 dans l'espace « cours » c'est-à-dire « alternance codique » comme étant une stratégie d'apprentissage.

Maria Causa (2002) confirme ce ci en décrivant : « *L'alternance codique doit donc être considérée comme une stratégie à part parmi les stratégies d'enseignement.* »⁴⁸

Dans ce sens Hamers et Blanc (1983) ajoutent :

*« L'alternance de codes (code-switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale »*⁴⁹

De ce fait, dans notre cas les étudiants arabophones emploient cette stratégie pédagogique (l'alternance codique) surtout dans le cas où ils veulent dire une phrase et que les mots leur manquent. Dans ce cas, ils rompent leur contrat de communication en produisant deux types d'alternance : les alternances-tremplin et les alternances balises de dysfonctionnement.

⁴⁸ Maria Causa, 2002, « L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère – Stratégies d'enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère », Bern. Cité par Sabine Ehrhart, 2002, « L'alternance codique dans le cours de langue : le rôle de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève - Synthèse à partir d'énoncés recueillis dans les écoles primaires de la Sarre », p3.

⁴⁹ Blanc, M et J. Hamers. 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*, Liège : Mardaga, cité par Mouna Lahlah, 2009, « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6^{ème} année primaire dans le cours de français langue étrangère », Synergies Algérie n° 5 p. 161.

1. Alternances- tremplin

Elles sont généralement marquées par les phénomènes tels que : les pauses, les hésitations et des commentaires métalinguistiques destinées à attirer l'attention sur l'alternance. Sur l'ensemble de nos observations on a pu remarquer plusieurs emplois de ce genre d'alternance, c'est-à-dire que nos étudiants emploient l'alternance tremplin dans des moments où ils cherchent une validation par l'enseignante à leurs réponses données en L1, dès que cette réponse sera confirmée il la reformule en L2.

Exemple (Annexe7, 1^{er} exemple)

ENS : *qui peut me dire c'est quoi un récit ?*

ETD : *|Tihkayin, ...Tihkayin|*

ENS : *Oui, c'est en kabyle définit le moi en français.*

ETD : *c'est une histoire comme blanche neige, cendrillon.*

Dans notre exemple cité ci-dessus, l'étudiant utilise sa L1 en guise de réponse à la question de l'enseignant posée en L2. Ça L1 lui a permis tout d'abord de vérifier la validité du contenu de sa réponse par l'enseignante (*oui,...*), ensuite de passer à une reformulation en L2 (*c'est une histoire...*). Danièle Moore confirme que : « (...) *aux émergences de la L1 dans les productions des élèves, s'inscrivent à l'évidence dans une orientation très bilingue de la situation(...) ou Ré conduit une tutelle destinée prioritairement à protéger une bonne communication* »⁵⁰

2. Les alternances balises de dysfonctionnement

Cette alternance fonctionne comme une « balise de dysfonctionnement », dans le sens où l'apprenant utilise sa L1 pour un besoin communicatif, c'est-à-dire que dans une production en L2 l'apprenant mobilise son répertoire linguistique en L1, il emploie ainsi un mot pris directement de sa L1 ou bien dans une autre langue. Dans ce cas,

⁵⁰ Danièle Moore, « bouées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue étrangère à l'école ». *Acquisition et interaction en langue étrangère* [en ligne], 7/1996, mis en ligne 11 juin 2012, consulté le 28/04/2015. URL : <http://aile.revues.org.4912.p.p.95-121>.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

l'enseignant interprète cette alternance comme étant des appels à l'aide, il construit à son tour une stratégie de réparation en leur donnant le lexique qui manque, en reformulant,...etc.

Exemple (Annexe7, 2^{ème} exemple)

ETD : *le verbe qui a besoin de C.O.D, c'est un ...|fi3l mouta3adi|*

ENS : *oui, transitif*

ETD : *un verbe transitif*

Dans le cas de cet exemple, on souligne clairement que l'étudiant utilise un changement de code dans sa production en L2, dans notre exemple il a utilisé l'arabe classique (*fi3l mouta3adi*) afin de réclamer l'aide de son enseignante, qui fournit le lexique manquant en L2 (*transitif*). Dans ce cas cette alternance ne désigne pas nécessairement une incompétence, elle constitue une stratégie communicative. John Gumperz explique dans ce sens « (...) au cours d'une même conversation ce qu'on a exprimé dans un code peut se redire ailleurs dans l'autre code ». Il ajoute : « une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux est l'alternance de codes (*code switching*). Dans l'alternance de code, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, (...) »⁵¹

II-3.2. Grille de synthèse « enseignants »

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FCR et KBL	En alternant FCR et ARB	En alternant FCR, KBL et ARB
A. les interactions enseignants /étudiants	23,07%	00%	00%	76,92%	00%	00%
B. la langue en usage	23,07%	00%	00%	76,92%	00%	00%
C. l'enseignant explique	46 ,15%	00%	00%	00%	00%	30,76%
D. l'enseignant	53,84%	00%	00%	23,07%	00%	00%

⁵¹ Gumperz J. 1983, *Sociolinguistique interactionnelle. Approche interprétative*, Ed .L'HARMATTAN, Paris, p.61, cité par Lombarkia Nour el houa, 2008, mémoire de magistère, « l'alternance codique comme stratégie de communication chez les enseignants de français », sous la direction de Samir Abdelhamid, p71.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

répond aux questions						
E. l'enseignant traduit	00%	00%	00%	15,38%	00%	84,61%
F. l'enseignant organise le travail en classe	92,30%	00%	00%	7,69%	00%	00%
G. l'enseignant donne les consignes d'exercices	100%	00%	00%	00%	00%	00%
H. l'enseignant vérifié la compréhension du cours	38,46%	00%	00%	61,53%	00%	00%
I. l'enseignant d'étend l'atmosphère de la classe	00%	00%	00%	92,30%	00%	7,69%

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

Sur l'ensemble des résultats que nous venons de présenter ci-dessus et à partir des nos observations sur place, nous pouvons noter en premier lieu que la L1 est présente dans presque toutes les interactions de l'enseignante, rappelons nous que la langue maternelle de l'enseignante est le kabyle. De ce fait, on a remarqué que le temps des prises de parole de l'enseignante est beaucoup plus important que celle des étudiants, elle constitue l'élément central de toute communication en classe. Ensuite, on pourrait dire que l'enseignante manifeste une alternance entre « français /kabyle, français/kabyle/arabe » (environ entre 70% et 90%) ce changement de code est surtout employé quand il s'agit d'explications, des réponses aux questions, vérification de la compréhension du cours et surtout pour traduire certains mots ou expressions. En outre, il est à noter ici que l'enseignante fait rarement recours à sa L1 (au changement de code), elle utilise exclusivement le français presque dans tous son discours surtout pour l'organisation du travail en classe (92,30%) et les l'explication des consignes d'exercices (100%).

De plus, on a pu constater que l'enseignante introduit un mot de sa L1 entre chaque tour de parole et même ceux visant à faire parler les étudiants, afin d'assurer la compréhension des étudiants ou pour expliquer certains points linguistiques. Donc, on peut dire que l'enseignante utilise fréquemment le phénomène « d'alternance

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

codique », à cet égard, on peut citer l'alternance relevée par B Maurer, celle-ci se dit être de fonction pédagogique qui touche à la gestion de la classe, c'est-à-dire que l'enseignant se sert de quelques mots en L1 pour compléter son discours, Maurer explique « *afin, de se donner le temps de trouver les mots en L2 sans laisser place à des silences qui pourraient permettre à un tiers de prendre la parole* »⁵².

Exemple (Annexe7, 3^{ème} exemple)

ENS : (...) dans la phrase qui suit « j'ai retourné l'omelette », vous s'avez l'auxiliaire|...|l'omelette vous savez ce que c'est|thamelalt|

ETDS : oui, les œufs

ENS : tout à fait, concernant la phrase maintenant(...)

Dans cet exemple on souligne clairement, le changement de code de l'enseignante, pour ce faire, elle a introduit un mot en L1 « *thamelalt* » (qui signifie œuf en kabyle). Comme nous l'avons cité plus haut le recours au changement de code par l'enseignante n'est pas très nombreux. Dans ce cas elle a choisi d'introduire un mot en L1 en raison, probablement, d'éviter le silence qui a pu surgir pendant son explication en L2 et qui a pu donner l'occasion aux étudiants de prendre la parole. Louise Dabène confirme que : « *on peut en effet observer que l'alternance codique offre au sujet bilingue toute une série de possibilités (...), permettant par exemple, de signaler le changement d'interlocuteur, l'insertion d'une citation, le passage à un autre registre de discours, l'effet d'insistance ou d'emphase, la recherche d'un mot plus précis, le commentaire sur ce qui vient d'être dit etc.* »⁵³

Dans un second temps, nous avons pu observer une autre utilisation rigoureuse qui diffère de la première, l'enseignante introduit certains mots de sa L1 (le kabyle) lors de l'explication de sa leçon, pour ce faire, elle emploie les mots tels que : (Annexe7, 4^{ème} exemple)

⁵² Maurer. B cité par Salim Guettouchi, 2010, mémoire de magistère, « les incidences de l'usage de l'alternance codique sur l'enseignement du FOS », sous la direction de Gaouaou Manaa, p50.

⁵³ Louise D., Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Ed. HACHETTE, Paris 1994, p.95-96, cité par Lombarkia Nour el houada, 2008, op. Cit. Ibid, p74.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

(|*kif kif*| : qui signifie « la même chose » en français

| *dayi* | : « ici »

| *thoura* | : « maintenant »

| *yakhi aka* | : « c'est comme ça »

D'après les exemples ci-dessus nous pouvons dire que l'enseignante fait recours à ces mots afin tout d'abord de maintenir la communication avec les étudiants, puisque l'introduction de ces lexiques permet d'attirer leurs attention, donc de mieux faire passer le message. Ensuite, cela permet aussi de garder le même rythme et d'enchaîner avec les explications pour mieux structurer le déroulement de la séance. Maria Causa prend la position suivante : « *La réalité montre que l'alternance codique employée par l'enseignant est une pratique naturelle conforme à toute situation de communication de contact de langues. Cette pratique langagière ne va pas non plus à l'encontre des processus d'apprentissage: elle constitue au contraire un procédé de facilitation parmi d'autres* »⁵⁴

II-3.3.Récapitulatif des deux grilles

L'analyse de nos deux grilles « enseignante et étudiants » nous a permis de constater une fois de plus que la L1 jouit d'une place très importante dans une classe de L2. Soulignons que plusieurs didacticiens et pédagogues considèrent aujourd'hui malgré les années de stigmatisation que la L1 est un appui qui favorise l'apprentissage d'une langue, ainsi un apprenant peut rassembler son bagage linguistique en L1 pour instaurer son nouvel apprentissage, Castillotti explique dans ce sens « *des sujets, bagage qui sera régulièrement mobilisé lors de voyages vers des systèmes linguistiques nouveaux, et dont le contenu sera tout particulièrement apprécié s'il s'agit, en outre, de voyage scolaire* »⁵⁵

⁵⁴ Maria Causa, 2002, op.cit, p3.

⁵⁵ Castellotti, V, 2001, D'une langue à l'autre, pratiques et représentations. Rouen : Presses universitaires. (Coll. Dyalang). P11, cité par Salim Guettouchi, 2010, op. Cit. Ibid, p38.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

Pour notre part, l'enseignante emploie la L1 (dans notre cas la kabyle et/ou l'arabe) de ses étudiants pour des fins diverses par exemples : s'assurer de la bonne compréhension de son cours, introduire des explications métalinguistiques, traduire certains mots...etc. cette intrusion de la L1 est généralement brève et laisse rapidement place au français. De leur part, les étudiants arabophones utilisent leur L1 pour lancer à leur enseignante des appels à l'aide, dans ce cas la L1 fonctionne comme une bouée de secours qui permet la continuité de la communication entre les acteurs de la classe. Pour ce faire, les étudiants alternent entre le français/kabyle et/ou l'arabe afin de solliciter une aide particulière de leur enseignante. Cette utilisation de la L1 en classe peut donc faciliter et dépasser tous les obstacles qui nuisent habituellement à la communication en L2. Enfin, on a pu remarquer à travers nos observations en classe que l'utilisation de L1 représente une certaine liberté d'expression pour les étudiants arabophones.

II-4.Synthèse

A la lumière de tous nos résultats on conclut que « oui » la L1 à une forte présence dans les classes de première année licence langue et littérature arabe, elle joue ainsi un rôle avantageux à l'enseignement/apprentissage de la langue française. En effet, on a pu constater que la langue maternelle permet d'avoir plusieurs stratégies d'apprentissage, elle favorise ainsi la communication en classe entre enseignant et étudiants.

Dans notre analyse nous avons remarqué que les étudiants arabophones mélangent plusieurs codes linguistiques, pour ce faire, ils alternent entre le français/kabyle/et l'arabe et pour cause ils agissent ainsi uniquement pour combler un vide représenté par les insuffisances linguistiques en langue française, mais également ce recours inévitable à la L1 se justifie par le sentiment de sécurité que lui procure puisqu'elle constitue le système le mieux maîtriser donc évidemment là où on se sent plus en confiance. Quand à l'enseignante elle a utilisé plus précisément le kabyle alterné avec le français cela n'exclut pas l'arabe employé plus souvent pour traduire certains mots difficiles.

Chapitre II : Diversité des langues et stratégies d'enseignement

La L1 est un support très important dans une classe sur laquelle l'enseignante s'appuie pour structurer le déroulement de son cours ou plus précisément afin de faire passer le message. Donc, on pourrait dire que, les manières d'interventions de la L1 dans une classe arabophone sont très variées de ce fait, les étudiants l'utilisent pour lancer des appels à l'aide à leur enseignante en situation de détresse. De notre part on a retenu que la L1 est un moyen qui ne doit nullement être écarté en dehors des classes de langues en milieu universitaire.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

En guise de conclusion, nous pouvons clairement dire que la L1 a généralement une forte présence dans une classe de L2 et dans une classe de première année licence langue et littérature arabe en particulier. Les résultats auxquels nous avons abouti nous ont donnée la certitude que les étudiants ainsi que leur enseignante ont recours à la L1 en plein cours bien que l'emploi de celle-ci diffère totalement dans les interactions enseignante/ étudiants.

Dans un second temps, nos questionnements ont visé également à déterminer le rôle et la nature du rapport que la L1 maintient avec la L2. En effet, nous avons pu observer de prêt ce phénomène, qui est à la fois néfaste est positif pour l'enseignement/apprentissage d'une L2. Tout d'abord, positif lorsque la L1 constitue une aide très précieuse à l'apprentissage de la langue pour les étudiants qui l'utilisent souvent comme une sortie de secours afin de signaler un manque généralement lexical pendant l'interaction avec l' enseignante. V. Castelloti et D. Moore affirment : *«(le recours en L1) constitue en effet pour l'apprenant un instrument heuristique précieux pour découvrir des caractéristiques formelles et structurelles nouvelles dans la langue seconde en élaborant et en testant des hypothèses indirectes en référence à la langue première »*⁵⁶. De plus, la L1 offre aux étudiants de notre enquête un sentiment de liberté et de sécurité puisqu'ils considèrent la L1 comme la langue qu'ils maîtrisent le mieux (connaissances antérieures) surtout pour la traduction, donc on peut dire que L1 est un support dynamique qui favorise l'apprentissage d'une langue.

Ensuite, la L1 s'avère parfois néfaste dans une classe de langue quand son emploi régulier provoque des obstacles au développement des compétences langagières en L2, ainsi les étudiants se trouvent souvent face à des blocages d'ordre lexical ou dans

⁵⁶Castelloti &D, Moore, 1999. Alternance des langues et construction de savoirs, (pp. 9 – 21). Fontenay : ENS Editions. Cité par Sabeg Warda, 2010, mémoire magistère, « Le recours à la langue maternelle dans les cours defrançais au cycle moyen. Aide ou Obstacle à l'apprentissage? », Université de mentouri de Constantine, sous la direction de M. Manaa Gaouaou.. p18.

Conclusion générale

certains cas oublier définitivement quelques notions de base. G, Lüdi explique dans ce sens : « *son emploi régulier peut amener les élèves à s'habituer à cette stratégie et à la privilégier de telle sorte qu'elle se fige et se ritualise* »⁵⁷

De notre part, nous pensons que la L1 est une réalité présente dans chaque classe de langue et dans chaque niveau d'apprentissage (du primaire jusqu'à l'Université), donc il est dans l'impossible de négliger ou même d'effacer l'existence de la L1. Cependant, chaque enseignant de langue doit trouver une bonne fonction pédagogique afin de gérer cette employe et au fur et à mesure de se détacher de la L1 pour permettre un développement dans les compétences langagières en L2.

Notre travail de recherche ne présente en réalité qu'une tentative parmi d'autres pour comprendre le rapport et le rôle de la L1 dans une classe de français donnée pour des première année licence langue et littérature arabe à l'Université de Bejaia, nous sommes conscient que cette présente recherche n'est pas épuisé et que les réponses à nos questionnements du départ ne sont pas achevés. Mais, nous espérons qu'elles puissent donner une base d'une éventuelle recherche.

⁵⁷ Lüdi, G. (1999). « Alternance des langues et acquisition d'une langue seconde, vol. 5 (250 p.) (2 p.1/2) cité par Sabeg Warda, 2010, op. Cit, p47

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Ouvrages

Assellah-Rahal, S et Ph, Blanchet, 2007, *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôle du français en contexte didactique*, édition E.M.E.

Amara A., 2010, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », in *Synergies Algérie*, N°11.

Arezki A., 2008, «Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien ». In *le français en Afrique*. No 28. CNRS.

Blanc M et J., Hamers. 1983. *Bilinguisme et bilingualité*, Liège : Mardaga.

Benamar R., 2014, « La langue maternelle, une Stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère », *MULTILINGUALES* N°3 – 1^{er} Semestre.

Beacco J., 2005, *Langues et répertoire de langues: le plurilinguisme comme manière d'être en Europe*. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques.

Castellotti V., 2001, «D'une langue à l'autres, pratiques et représentations ». Rouen : Presses universitaires. (Coll. Dyalang).

Cheriguen F., in TEMIM D., 2007, *Nomination et représentation des langues en Algérie. Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.

Cuq, J-P, 2003, dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde. Paris, CLE international

Chaker. S., 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger.

Dubois, J& Al, 2002, dictionnaire de la linguistique, Larousse, Paris.

Dubois, J., 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris.

Georges L. & Bernard P., 2003, *Etre bilingue*, Bern, Peter lang SA, Editions scientifiques Européennes.

Grandguillaume G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris. Edition Maisonneuve et Larose.

Gumperz J, 1983, *Sociolinguistique interactionnelle. Approche interprétative*, Ed .L'HARMATTAN, Paris.

Hamers J.F., 1997, *contact de langues* , in Moreau.M-L (éd), sociolinguistique concepts de base, liège, Mardaga.

Belkacem H, 2009, « Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élèves de terminale », Synergies Algérie n° 4.

Stoltz, J, 2011, *l'alternance codique dans l'enseignement du FLE, étude quantitative et qualitative de la production orale d'interlocuteurs suédophones en classe de lycée*, Linnaeus University Dissertations No 53/2011.

Kanoua, S., 2008, « Culture et enseignement du français en Algérie », édition Synergies, Algerie N°2.

Lüdi, G., 1999, *Alternance des langues et acquisition d'une langue seconde*, vol. 5.

Louise D, 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Ed. HACHETTE, Paris.

Marçais, W., 1931, « La langue arabe dans l'Afrique du Nord », in *Revue pédagogique* N° 1, Alger.

Lahlah M, 2009, « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6^{ème} année primaire dans le cours de français langue étrangère », Synergies Algérie n° 5.

Causa M., 2002, « L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère – Stratégies d'enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère », Bern.

Martinet A., 2005, *Eléments de la linguistique générale*, Paris, (éd) Armand Colin.

Sadi N., 2013, « Représentations autour du niveau de langue : le cas du français à l'université », *Synergies Algérie* n°18.

P.Jonnaert, A.M'Batika, 2004, p33. *In* Benbarkan, Y, 2010, document proposé lors du séminaire écriture scientifique, M2.

Queffélec, A., 2002. *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*.Paris : De Boeck & Larcier s. a. Editions Duculot, 1ère édition.

Queffélec A, Derradji Y, Debov V, Smali D, Dekdouk Y et Benchefra, 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, édition Duc lot.

Séminaire, « le projet pédagogique », présenté par Mme Tatah.

Ehrhart S., 2002, « L'alternance codique dans le cours de langue : le rôle de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève - Synthèse à partir d'énoncés recueillis dans les écoles primaires de la Sarre ».

Mémoires

Assiakh S, 2013, mémoire Master2, « *Analyse sociolinguistique et contrastive des erreurs interférentielles des étudiants de l'université de Bejaïa : Cas du département des mines et de géologie* ».Université de Bejaia, sous la direction de Mme Mahroche Nesrine.

Blaiche L, 2013, mémoire Master2, « *l'impact du recours à la langue maternelle chez les élèves de la 5ème année primaire à Tizi-Ouzou* ». Université de Bejaia, sous la direction de Mme Tatah Nabila.

Claire Z, 2013, mémoire Master 2 MEEF spécialité EPD, « *Développer une compétence plurilingue en classe de langue vivante étrangère à l'école élémentaire: Le lexique, au service de la promotion du plurilinguisme* ». Université du Mine IUFM le MANS, sous la direction de Joëlle Aden, Isabelle Audras, Karine Benali et Catherine Barthomeuf.

Lombarkia N, 2008, mémoire de magistère, « *l'alternance codique comme stratégie de communication chez les enseignants de français* », Université de Batna, sous la direction de Samir Abdelhamid.

Sabeg W, 2010, mémoire magistère, « *Le recours à la langue maternelle dans les cours de français au cycle moyen. Aide ou Obstacle à l'apprentissage?* ». Université de mentouri de Constantine, sous la direction de M. Manaa Gaouaou.

Guettouchi S, 2010, mémoire de magistère, « *les incidences de l'usage de l'alternance codique sur l'enseignement du FOS* ». Université de mentouri de Constantine, sous la direction de Gaouaou Manaa.

Sitographie

Alain. P, 2001, « Notions de base en lexicologie », Observatoire de Linguistique Sens-Texte, disponible sur http://www.papillon-dictionary.org/static/info_media/1204011.pdf. Consulté le 02/06/2015.

Cadre européen commun de référence pour les langues, 2001. Conseil de l'Europe Didier. [En ligne] <http://www.didierfle.com/>. Consulter le 28/04/2015.

Conseil de L'Europe, 2001. Cadre européen commun de référence pour les Langues. [En ligne] <http://www.coe.int/lang-CECR>. Consulter le 28/04/2015.

Dictionnaire de français Larousse, disponible sur www.larousse.fr/dictionnaires/français/lexique/4621, consulté le 28/04/2015.

Définition de la langue maternelle- concepts et sens <http://les-définitions.fr/langue-maternelle#ixzz2STrhhRnu>, consulté le 28/04/2015.

Schwarze C, « *introduction à la sémantique lexical* », disponible sur http://books.google.dz/books?id=ph4FIcA_yVwC&pg=PA1&Ipg=PA1&dq=lexical+s&%C3%A9n, consulté le 02 juin 2015.

Fuchs Ch, « LINGUISTIQUE - Domaines », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 2 juin 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/>

Taleb Ibrahim Kh, 2004, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », <http://anneemaghreb.revues.org/305#entiers>, consulter le 28/04/2015.

Leclerc. J., 2007. Algérie dans « L'aménagement linguistique dans le monde. Québec, TLFQ, université Laval <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>, consulté le 07/06/2015.

Moore D, « bouées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue étrangère à l'école ».

Acquisition et interaction en langue étrangère [en ligne] ,7/1996, mis en ligne 11 juin 2012, consulté le 28/04/2015. *URL : <http://aile.revues.org.4912.p.p.95-121>.*

Vygotski. Lev, 1985, « pensée et langage », la dispute, paris.

Disponible sur : skhole.fr/lev-vygotski-extrait-langue-%C3%A9trang%C3%A8re-et-langue-maternelle, consulté le 28/04/2015.

Table des matières

Introduction générale.....	06
1. Présentation du sujet de recherche.....	08
2. Objectifs et motivation	08
3. Problématique.....	09
4. Hypothèses	09
5. Description du corpus.....	10
6. Plan de travail	10
Chapitre I l'enseignement du FLE dans un contexte plurilingue	
I. Autour du paysage sociolinguistique algérien.....	12
I-1. A propos des langues en présence en Algérie	14
I-1-1. La langue officielle	14
I-1-2. Les langues non officielles	15
1. L'arabe dialectal	15
2. Le kabyle (Tamazight)	16
I-1-3. Les langues étrangères en Algérie	16
1. Le français langue étrangère en Algérie	17
I-2.L'enseignement des langues en Algérie.....	18
I-2.1. Le système éducatif algérien	18
I-2.2. La langue française dans le système éducatif Algérien.....	19

I-2-2.1. Le français en milieu universitaire en Algérie	20
I-3. Le paysage sociolinguistique de l'université Abderrahmane Mira, Cas du département d'Arabe.....	20
I-3.1. La place du FLE dans une classe de 1ère année de licence en langue arabe.....	22
I-3.2. Les langues en présence dans des classes de première année licence en langue arabe	23
I-4.les concepts sociolinguistiques	24
I-4.1. Le contact de langues.....	24
I-4.2. Le Bilinguisme.....	25
I-4. 3. Plurilinguisme et/ou multilinguisme	26
I-5. Définitions de concepts de langue	27
I-5.1.Le concept de langue	27
I-5.2. La langue maternelle	28
I-5.3. La langue étrangère	29
I-6.Qu'est-ce que le lexico-sémantique ?.....	30
I-6.1.Le lexique.....	30
I-6.2.La notion de « sémantique lexicale »	30
Conclusion	31
Chapitre II Diversité des langues et stratégies d'enseignement du FLE	
II-1 présentation de l'enquête.....	33
II-1.1. Le lieu et le public de notre enquête.....	34
II-1.2. Les difficultés rencontrées lors de cette enquête.....	34

II-2. Analyse et interprétation des résultats des enquêtes.....	35
II-2.1. Analyse et interprétation des réponses des étudiants	36
II-2.1.1. Tableau relatif à la variable « sexe », cas des étudiants	36
II-2.1.2. Tableau relatif à la variable « âge », cas des étudiants.....	36
II-2.1.3. Analyse des réponses des étudiants.....	36
II-2.2. Analyse et interprétation des réponses des enseignants.....	42
II-2.2.1. Tableau relatif à la variable « sexe », cas des enseignants.....	42
II-2.2.2. Tableau relatif à la variable « âge », cas des enseignants.....	43
II-2.2.3. Analyse des réponses du questionnaire.....	43
II-2.2.4. Récapitulatif sur les deux questionnaires.....	49
II-3. Analyse et interprétation des grilles d'observations.....	49
II-3.1. Grille de synthèse « étudiants ».....	50
II-3.2. Grille de synthèse « enseignants ».....	54
II-3.3. Récapitulatif des deux grilles.....	57
II-4. Synthèse.....	58
Conclusion générale.....	61
Références bibliographiques.....	64
Table des matières.....	71
Annexes.....	76

Annexes

1. Le questionnaire étudiant vierge
2. Le questionnaire enseignant vierge
3. Les réponses des étudiants, échantillon
4. Les réponses des enseignants, échantillon
5. la grille d'observation des étudiants
6. la grille d'observation des enseignants
7. Corpus recueilli pendant les séances d'observations

Annexe 1

Le questionnaire étudiant vierge

Annexe 1

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux étudiants :

Age :

Sexe :

Spécialité :

1. Quelle (s) langue (s) utilisez-vous en dehors du contexte universitaire ?

Kabyle Arabe Français kabyle/français
Arabe/français

2. Selon vous l'intégration du français dans votre spécialité est-il un moyen :

Positif Négatif

Pourquoi ?

.....
.....
.....

3. Pensez-vous que l'apprentissage du français est :

Facile

Difficile

Oui Non

Oui Non

4. Vous pensez que votre niveau en français est :

Excellent	
Bon	
Moyen	
Mauvais	

5. Est-ce que vous avez des difficultés en langue française ?

Oui Non

Si (oui), à votre avis ces difficultés sont d'ordre :

Lexical	
De prononciation	
Orthographique	
autre	

Justifier votre réponse ?.....
.....
.....
.....

6. Lorsque vous prenez la parole en classe, est-il difficile de parler uniquement en français ?

Oui Non

7. Lorsque vous ne comprenez pas un mot en français, vous demandez à votre enseignant de vous :

Traduire en arabe	
Traduire en kabyle	

8. Est-ce que votre enseignant de français vous impose l'usage exclusif du français en classe ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

9. Est-ce que vous participez à des discussions en classe ?

Oui Non

10. Vous utilisez plusieurs langues en mêmes temps :

Oui Non

Lesquelles ? Arabe kabyle français

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Annexe2

Le questionnaire enseignant vierge

Annexe 2

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Age :

Sexe :

1. Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle	
Arabe	
Français	

2. Est-ce que vous utilisez la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3. Dans quel(s) cas utilisez-vous la langue maternelle :

a-Interaction enseignant/étudiant

b-Interaction enseignant/étudiants

4. vous utilisez la langue maternelle afin de :

Faciliter la compréhension du cours	
Passer le message	
Expliquer certaines notions	
Traduire quelques mots	

5. Lorsque vos étudiants vous posent des questions en langue maternelle, est-ce que vous répondez en :

Langue maternelle langue française

Veillez Justifier votre réponse ?.....

.....
.....
.....

6. Vous avez recours à la langue maternelle :

Souvent	
Quelques fois	
Toujours	

7. Est-ce que vous imposez l'usage exclusif du français à vos étudiants en cours ?

Oui Non

Veillez Justifiez votre réponse ?

.....
.....
.....

8. Le recours à la langue maternelle en cours de français est-il :

Néfaste Utile

Veillez justifier votre réponse ?

.....
.....
.....

9. Pensez-vous qu'il est utile de traduire certains mots aux étudiants de langue arabe ?

Oui Non

Veillez justifier votre réponse ?

.....
.....
.....

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Annexe3

Les réponses des étudiants, échantillon

Annexe 3

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux étudiants :

Age : 21

Sexe : féminin

Spécialité : Arabe

1. Quelle (s) langue (s) utilisez-vous en dehors du contexte universitaire ?

Kabyle Arabe Français kabyle/français
Arabe/français

2. Selon vous l'intégration du français dans votre spécialité est-il un moyen :

Positif Négatif

Pourquoi ?

Peut maîtriser bien la langue française et peut améliorer mon niveau et peut ne pas oublier cette langue, en plus elle est très nécessaire dans mon pays Algérien.

3. Pensez-vous que l'apprentissage du français est :

Facile

Difficile

Oui Non Oui Non

4. Vous pensez que votre niveau en français est :

Excellent	
Bon	
Moyen	<input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais	

5. Est-ce que vous avez des difficultés en langue française ?

Oui Non

Si (oui), à votre avis ces difficultés sont d'ordre :

Lexical	
De prononciation	
Orthographique	X
autre	

Justifier votre réponse ? *Parce que j'ai trouvé un peu de difficulté dans la conjugaison.*

6. Lorsque vous prenez la parole en classe, est-il difficile de parler uniquement en français ?

Oui Non

7. Lorsque vous ne comprenez pas un mot en français, vous demandez à votre enseignant de vous :

Traduire en arabe	
Traduire en kabyle	X

8. Est-ce que votre enseignant de français vous impose l'usage exclusif du français en classe ?

Oui Non

Pourquoi ? *pour les étudiants comprendre la leçon il faut que traduis en Arabe pour recevoir l'idée parce que la spécialité Arabe trouve un peu de difficulté en français.*

9. Est-ce que vous participez à des discussions en classe ?

Oui Non

10. Vous utilisez plusieurs langues en mêmes temps :

Oui Non

Lesquelles ? Arabe kabyle français

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux étudiants :

Age : 29 Sexe : Masculin Spécialité : Arabe

1. Quelle (s) langue (s) utilisez-vous en dehors du contexte universitaire ?

Kabyle Arabe Français kabyle/français
Arabe/français

2. Selon vous l'intégration du français dans votre spécialité est-il un moyen :

Positif Négatif

Pourquoi ?

Pour bien (communiquer) communiquer.....

3. Pensez-vous que l'apprentissage du français est :

Facile /

Difficile

Oui Non Oui Non

4. Vous pensez que votre niveau en français est :

Excellent	
Bon	
Moyen	<input checked="" type="checkbox"/>
Mauvais	

5. Est-ce que vous avez des difficultés en langue française ?

Oui Non

Si (oui), à votre avis ces difficultés sont d'ordre :

Lexical	<input checked="" type="checkbox"/>
De prononciation	<input type="checkbox"/>
Orthographique	<input type="checkbox"/>
autre	<input type="checkbox"/>

Justifier votre réponse ? *parcequ'il y a des moments ou veut de parler de quelque chose mais on peut pas le dire en français*

6. Lorsque vous prenez la parole en classe, est-il difficile de parler uniquement en français ?

Oui Non

7. Lorsque vous ne comprenez pas un mot en français, vous demandez à votre enseignant de vous :

Traduire en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Traduire en kabyle	<input type="checkbox"/>

8. Est-ce que votre enseignant de français vous impose l'usage exclusif du français en classe ?

Oui Non

Pourquoi ? *Pour nous aider de bien comprendre*

9. Est-ce que vous participez à des discussions en classe ?

Oui Non

10. Vous utilisez plusieurs langues en mêmes temps :

Oui Non

Lesquelles ? Arabe kabyle français

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux étudiants :

Age : 20.

Sexe : femme

Spécialité : ARABES

1. Quelle (s) langue (s) utilisez-vous en dehors du contexte universitaire ?

Kabyle Arabe Français kabyle/français

Arabe/français

2. Selon vous l'intégration du français dans votre spécialité est-il un moyen :

Positif Négatif

Pourquoi ?

parce que la langue française est important
dans notre étude.

3. Pensez-vous que l'apprentissage du français est :

Facile

Difficile

Oui Non Oui Non

4. Vous pensez que votre niveau en français est :

Excellent	<input type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>
Moyen	<input type="checkbox"/>
Mauvais	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Est-ce que vous avez des difficultés en langue française ?

Oui Non

Si (oui), à votre avis ces difficultés sont d'ordre :

Lexical	
De prononciation	
Orthographique	X
autre	

Justifier votre réponse ? *La conjugaison est difficile*

6. Lorsque vous prenez la parole en classe, est-il difficile de parler uniquement en français ?

Oui Non

7. Lorsque vous ne comprenez pas un mot en français, vous demandez à votre enseignant de vous :

Traduire en arabe	X
Traduire en kabyle	X

8. Est-ce que votre enseignant de français vous impose l'usage exclusif du français en classe ?

Oui Non

Pourquoi ? *parce que l'enseignant de français elle sait que nous les étudiants on ne parle pas d'icelle en français.*

9. Est-ce que vous participez à des discussions en classe ?

Oui Non

10. Vous utilisez plusieurs langues en mêmes temps :

Oui Non

Lesquelles ? Arabe kabyle français

Nous vous remercions pour votre collaboration !

Annexe4

Les réponses des enseignants, échantillon

Annexe 4

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Age : ... 22 ans

Sexe : ... F

1. Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle	<input checked="" type="checkbox"/>
Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>

2. Est-ce que vous utilisez la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3. Dans quel(s) cas utilisez-vous la langue maternelle :

a-Interaction enseignant/étudiant

b-Interaction enseignant/étudiants

4. vous utilisez la langue maternelle afin de :

Faciliter la compréhension du cours	<input type="checkbox"/>
Passer le message	<input type="checkbox"/>
Expliquer certaines notions	<input checked="" type="checkbox"/>
Traduire quelques mots	<input checked="" type="checkbox"/>

5. Lorsque vos étudiants vous posent des questions en langue maternelle, est-ce que vous répondez en :

Langue maternelle langue française

Veuillez Justifier votre réponse ? ... pas habitude / pour ne pas instaurer un contact

instaurer un contexte d'amitié entre moi et
l'étudiant(e).

6. Vous avez recours à la langue maternelle :

Souvent	
Quelques fois	<input checked="" type="checkbox"/>
Toujours	

7. Est-ce que vous imposez l'usage exclusif du français à vos étudiants en cours ?

Oui Non

Veuillez Justifier votre réponse ?

Je ne peux pas et je ne veux pas car je sais
d'avance que en vain.

8. Le recours à la langue maternelle en cours de français est-il :

Néfaste Utile

Veuillez justifier votre réponse ?

Utile et néfaste en même temps ^{mais} trop en abus
cela entraîne un blocage pour l'enseignant et l'étudiant.

9. Pensez-vous qu'il est utile de traduire certains mots aux étudiants de langue arabe ?

Oui Non

Veuillez justifier votre réponse ?

C'est très utile de traduire car j'ai à faire à des
étudiants qui ont un niveau très bas en langue française.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Age : 28.....

Sexe : M.....

1. Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle	<input checked="" type="checkbox"/>
Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Est-ce que vous utilisez la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3. Dans quel(s) cas utilisez-vous la langue maternelle :

a-Interaction enseignant/étudiant

b-Interaction enseignant/étudiants

4. vous utilisez la langue maternelle afin de :

Faciliter la compréhension du cours	<input type="checkbox"/>
Passer le message	<input checked="" type="checkbox"/>
Expliquer certaines notions	<input checked="" type="checkbox"/>
Traduire quelques mots	<input type="checkbox"/>

5. Lorsque vos étudiants vous posent des questions en langue maternelle, est-ce que vous répondez en :

Langue maternelle langue française

Veuillez Justifier votre réponse ? J'emploie le français très souvent et l'usage

et je fais recours à la langue maternelle seulement quand c'est nécessaire

6. Vous avez recours à la langue maternelle :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Quelques fois	<input type="checkbox"/>
Toujours	<input type="checkbox"/>

7. Est-ce que vous imposez l'usage exclusif du français à vos étudiants en cours ?

Oui Non

Veillez Justifier votre réponse ?

.....
.....
.....

8. Le recours à la langue maternelle en cours de français est-il :

Néfaste Utile

Veillez justifier votre réponse ?

mais seulement comme la dernière solution.

9. Pensez-vous qu'il est utile de traduire certains mots aux étudiants de langue arabe ?

Oui Non

Veillez justifier votre réponse ?

Le recours à la langue maternelle est toujours la dernière solution, mais avant ça, on a essayé d'autres méthodes pour faire passer le message.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Dans le cadre de notre travail de recherche qui porte sur l'utilisation de la langue maternelle dans le module de français d'une classe de 1ère année licence du département d'arabe à l'Université de Bejaia. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Age : ... 26 ans

Sexe : ... FEMININ

1. Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle	<input checked="" type="checkbox"/>
Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>

2. Est-ce que vous utilisez la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3. Dans quel(s) cas utilisez-vous la langue maternelle :

a-Interaction enseignant/étudiant

b-Interaction enseignant/étudiants

4. vous utilisez la langue maternelle afin de :

Faciliter la compréhension du cours	<input checked="" type="checkbox"/>
Passer le message	<input type="checkbox"/>
Expliquer certaines notions	<input checked="" type="checkbox"/>
Traduire quelques mots	<input type="checkbox"/>

5. Lorsque vos étudiants vous posent des questions en langue maternelle, est-ce que vous répondez en :

Langue maternelle langue française

Veuillez Justifier votre réponse ? Je fais recours à LA

LANGUE MATERNELLE, CAR LORSQUE JE CONSTATE
QUE LES ETUDIANTS N'ARRIVENT PAS A ASSIMILER
MON MESSAGE.

6. Vous avez recours à la langue maternelle :

Souvent	
Quelques fois	X
Toujours	

7. Est-ce que vous imposez l'usage exclusif du français à vos étudiants en cours ?

Oui Non

Veillez Justifier votre réponse ?

CAR C'EST LE SEUL MOYEN QUI PERMET AUX
ETUDIANTS DE S'EXPRIMER EN FRANÇAIS.

8. Le recours à la langue maternelle en cours de français est-il :

Néfaste Utile

Veillez justifier votre réponse ?

PARCE QUE SI JE N'UTILISE PAS LA LANGUE
MATERNELLE, LES ETUDIANTS VONT NEGLIGER
LE FRANÇAIS PAR MOTIF QU'ILS NE COMPRENNENT PAS.

9. Pensez-vous qu'il est utile de traduire certains mots aux étudiants de langue arabe ?

Oui Non

Veillez justifier votre réponse ?

CAR LA MAJORITÉ DES ETUDIANTS SE TROUVENT
FACE A UN OBSTACLE DU A L'INCOMPREHENSION, ET POUR LE
DEPASSER, IL FAUT TRADUIRE CERTAINS MOTS.

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Annexe5

la grille d'observation des étudiants

Annexe5

Grille d'observation des séances de cours de français d'1h30 (étudiants)

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC, KBL et ARB
A. Interaction étudiants/enseignants						
B. Langue en usage						
C. Les étudiants participent en cours						
D. Les étudiants demandent à l'enseignant des explications						
E. Les étudiants posent à l'enseignant des questions						
F. Les étudiants demandent à l'enseignant de leurs traduire						
G. Les étudiants communiquent entre eux						

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

Annexe 6

la grille d'observation des enseignants

Annexe6

Grille d'observation des séances de cours de français d'1h30 (enseignants)

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FCR et KBL	En alternant FCR et ARB	En alternant FCR, KBL et ARB
A. les interactions enseignants /étudiants						
B. la langue en usage						
C. l'enseignant explique						
D. l'enseignant répond aux questions						
E. l'enseignant traduit						
F. l'enseignant organise le travail en classe						
G. l'enseignant donne les consignes d'exercices						
H. l'enseignant vérifié la compréhension du cours						
I. l'enseignant d'étend l'atmosphère de la classe						

Légende (français : FRC arabe : ARB kabyle : KBL)

Annexe7

Corpus recueilli pendant les séances d'observations

Annexe 7

Corpus recueilli pendant les séances d'observations

1^{er} exemple

Date : 14 Avril 2015

Lieu : salle12, bloc 8 Université de Bejaia

Temps : 11h20-12h50

Classe : groupe15

Nombre de présents : 12 filles et 1 garçon

ENS : qui peut me dire c'est quoi un récit ?

ETD : |Tihkayin, ...Tihkayin|

ENS : Oui, c'est en kabyle définit le moi en français.

ETD : c'est une histoire comme blanche neige, cendrillon.

2^{ème} exemple

Date : 21 Avril 2015

Lieu : salle 6, bloc 8 Université de Bejaia

Temps : 9h40-11h20

Classe : groupe13

Nombre de présents : 19 filles

ETD : le verbe qui a besoin de C.O.D, c'est un ...|fi3l mouta3adi|

ENS : oui, transitif

ETD : un verbe transitif

3^{ème} exemple

Date : 12Avril 2015

Lieu : salle 6, bloc 8 Université de Bejaia

Temps : 11h20-12h50

Classe : groupe 13

Nombre de présents : 24 filles et 1 garçon

ENS : (...) dans la phrase qui suit « j'ai retourné l'omelette », vous s'avez l'auxiliaire|...|l'omelette vous savez ce que c'est|thamelalt|

ETDS : oui, les œufs

ENS : tout à fait, concernant la phrase maintenant(...)

4^{ème} exemple

Date : 13 Avril 2015

Lieu : salles 6 et 12, bloc 8 Université de Bejaia

Temps : 11h20-12h50/13h00-14h30

Classe : groupe 11 et 12

Nombre de présents : 28 filles

([kif kif] : qui signifie « la même chose » en français

| dayi| : « ici »

|thoura| : « maintenant »

| yakhi aka| : « c'est comme ça »